



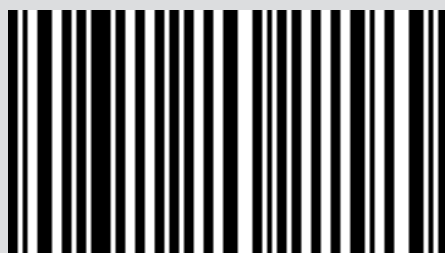
POÊLE À PELLETS

AKI Hydromatic 16/24 M1

PARTIE 1 - NORMES ET ASSEMBLAGE

Traductions des instructions en langue originale

The logo for MCZ, consisting of the letters 'MCZ' in a bold, stylized, black font. The 'M' and 'C' are connected, and the 'Z' is also connected to the 'C'. The letters are slanted to the right.



8902005900

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
INTRODUCTION	1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE	2
2-INSTALLATION	10
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	19
4- DÉBALLAGE	23
5 - RACCORDEMENT SORTIE FUMÉES	26
6-MONTAGE REVÊTEMENT	29
7-OUVERTURE DES PORTES	35
8-CHARGEMENT DES PELLETS	38
9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	40
10-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	44

INTRODUCTION

Cher Client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.

Pour pouvoir obtenir les meilleures performances de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel. Ce manuel d'installation et d'utilisation fait partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement sur le site Internet de l'entreprise.

Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

En Italie, pour les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, le décret ministériel de référence est le décret ministériel 37/08 et tout installateur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le système est l'ensemble Poêle+Cheminée+Prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.





Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite, même partiellement, sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de la société MCZ Group Spa.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits en vertu de la loi.

CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prendre soin de ce manuel et le conserver dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire à votre revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention particulière de la part du lecteur.
- Le « *texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour apporter d'éventuels éclaircissements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le non-respect des instructions peut entraîner de graves dommages au produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent.
	INFORMATIONS : le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES OPÉRATIONNELLES : séquence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.

MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- **Une utilisation impropre ou un entretien incorrect du produit peuvent entraîner un risque sérieux d'explosion dans la chambre de combustion.**
- N'utiliser que le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas servir d'incinérateur. Interdiction absolue d'utiliser des combustibles liquides.
- Ne pas mettre de combustibles autres que des pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances nécessaires, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives quant à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur ou quiconque s'apprête à utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble du contenu de ce mode d'emploi. Les erreurs et une mauvaise configuration des paramètres peuvent entraîner des situations de danger et/ou de fonctionnement anormal.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les

produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Danger risque d'incendie.**

- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit incombe entièrement à l'utilisateur et dégage le Fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type d'altération ou de substitution non autorisée de pièces non originelles du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces pièces sans porter les vêtements de protection adéquats ou des équipements appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique** ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être éliminée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- **En cas de panne ou de dysfonctionnement, éteindre le poêle et contacter immédiatement le technicien spécialisé.**
- **Ne jamais charger manuellement les pellets dans le brûleur, car ceci peut générer une quantité anormale de gaz non brûlés, et donc un risque d'explosion dans la chambre.**
- **Éliminer les pellets non brûlés accumulés dans le brûleur après chaque allumage raté avant de procéder à toute nouvelle tentative d'allumage.**
- Si le brasier n'est pas nettoyé ou correctement entretenu, des dysfonctionnements ou des explosions peuvent se produire à l'intérieur du poêle. S'assurer d'éliminer toute trace de matériau ou incrustation des trous du brasier et de les nettoyer

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

lors de chaque vidage des cendres du poêle ou en cas d'allumage raté. S'assurer que la dimension des trous du brasier ne se réduise pas, car ceci nuirait à la sécurité du poêle.

- Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- En cas d'incendie dans le conduit de fumées, éteindre le poêle, le débrancher de l'alimentation et ne pas ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- En cas de panne du système d'allumage, ne pas allumer le poêle avec des matériaux inflammables.
- Ne pas stationner pendant trop longtemps devant le produit en marche. Ne pas trop chauffer la pièce où l'on séjourne et où le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans une pièce qui ne présente pas de risque d'incendie et équipée de tous les services comme les alimentations (air et électriques) et les évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité et qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de revêtements de sol réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations d'entretien extraordinaire ne doivent être effectuées que par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel reposera le poids du produit et prévoir une isolation correcte s'il est construit dans un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Composants électriques sous tension : n'alimenter le produit qu'après l'avoir

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

assemblé complètement.

- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- **EN CAS D'ÉCHAPPEMENT DE FUMÉE DANS LA PIÈCE OU D'EXPLOSION AUX DÉPENS DU DISPOSITIF, L'ÉTEINDRE, AÉRER LA PIÈCE ET CONTACTER IMMÉDIATEMENT LE POSEUR OU LE TECHNICIEN PRÉPOSÉ À L'ASSISTANCE.**

INFORMATIONS

- En cas de problèmes, contacter le revendeur ou un technicien qualifié agréé par MCZ ; en cas de réparation, demander l'utilisation de pièces de rechange originales.
- Utiliser exclusivement le type de combustible conseillé par MCZ (pour l'Italie, des pellets d'un diamètre de 6 mm, et pour les autres pays européens, des pellets d'un diamètre de 6-8 mm), qui doit être chargé par un système d'alimentation automatique.
- Contrôler et nettoyer régulièrement le conduit d'évacuation des fumées (raccordement au conduit de fumées).
- Éliminer les pellets non brûlés accumulés dans le brûleur après une série d'allumages ratés avant de procéder à toute nouvelle tentative d'allumage.
- Le poêle à pellets n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver le présent manuel d'instruction, qui fait partie intégrante du poêle pendant toute sa durée de vie utile. En cas de vente ou de cession de poêle à un autre utilisateur, toujours s'assurer que le manuel accompagne le produit.
- En cas de perte, contacter MCZ ou le revendeur agréé pour en obtenir une copie.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des locaux.

CONTRÔLES DES PERFORMANCES SUR LE PRODUIT.

Tous nos produits ont été soumis à des ESSAIS ITT par un laboratoire tiers notifié (système 3) et conformément au Règlement (UE) numéro 305/2011 « Produits de construction », selon la norme EN 14785:2006 pour les appareils domestiques et la « Directive Machines » selon la norme EN 303-5 pour les chaudières.

En cas de tests effectués en vue d'une éventuelle surveillance du marché ou de contrôles d'inspection par des organismes tiers, il est nécessaire de tenir compte des mises en garde suivantes :

- Pour obtenir les performances déclarées, le produit doit exécuter préalablement un cycle de fonctionnement d'au moins 15/20 heures.
- Configurer un tirage moyen des fumées de combustion comme indiqué dans le tableau « caractéristiques techniques du produit »
- Le type de pellet utilisé doit respecter la réglementation EN ISO 17225-2 classe A1 en vigueur. Pour la certification, ce sont des pellets de sapin qui sont généralement utilisés.
- L'apport d'énergie thermique peut varier selon la longueur et le pouvoir calorifique de ce combustible ; certains réglages (accessibles depuis le menu utilisateur) peuvent donc s'avérer nécessaires pour respecter la consommation horaire spécifiée dans le tableau « Caractéristiques techniques du produit ». Utiliser des pellets de classe A1 garantit d'avoir un pouvoir calorifique pratiquement semblable à celui utilisé dans la certification du produit ; la taille des granulés de pellets peut influencer de manière importante sur les chargements horaires du combustible et par conséquent sur les performances du poêle ; il est conseillé d'utiliser des pellets de 6 mm de diamètre et en moyenne de 24 mm de long (éviter des pellets trop longs ou trop brisés).
- Avec un appareil à bois, le combustible doit respecter la réglementation en vigueur EN ISO 17225-5 classe A1. Vérifier l'humidité du combustible qui doit être comprise entre 12 et 20 % (mieux encore si elle est proche des 12 %, pourcentage d'humidité du combustible généralement utilisé pour la certification). L'augmentation de l'humidité du combustible implique des réglages différents de l'air comburant, à effectuer en intervenant sur le dispositif de réglage correspondant, ce qui modifie ainsi les rapports

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

de mélange entre air primaire et air secondaire

- Il est important de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs susceptibles d'influer sur les performances (par exemple les ventilateurs d'air ou les dispositifs de sécurité électriques) en cas de dommages dus à la manutention.
- Les performances nominales ont été obtenues en configurant le maximum de la puissance de flamme et de la ventilation ambiante en mode **manuel**.
Les performances à la puissance réduite ont été obtenues au minimum de la puissance de flamme et de ventilation (P1 et V1) en mode manuel.
Les autres conditions (COMFORT SET) correspondent à une ventilation et à une puissance intermédiaires.
- Si le menu possède un mode « de vérification », configurer cette fonctionnalité pendant les mesures pour empêcher toute modulation de température, due à une configuration erronée des paramètres de fonctionnement.
- Durant la phase de vérification, il faut se conformer scrupuleusement aux points de prélèvement prévus par la réglementation aussi bien pour les émissions que pour les températures

CONDITIONS DE GARANTIE

La société garantit le produit, **à l'exception des éléments soumis à une l'usure normale** indiqués ci-dessous, pour une période de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat, qui est attestée par :

- un document justificatif (facture et/ou ticket de caisse) qui indique le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été faite ;
- l'envoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation dans les règles de l'art et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et de bon fonctionnement du produit à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions correspondantes (revêtements, peinture des murs, etc.) éventuellement prévues.

Les installations qui ne sont pas conformes aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition de respecter les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation de l'un de ses composants ne prolonge pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation gratuite **des pièces reconnues comme étant défectueuses à l'origine en raison de vices de fabrication**.

En cas de manifestation d'un défaut, l'acheteur doit conserver le certificat de garantie et le présenter au centre d'assistance avec le document remis lors de l'achat, afin de bénéficier de la garantie.

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages de l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages dus au transport et/ou à la manutention
- toutes les pièces défectueuses pour cause de négligence, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme aux spécifications du producteur (toujours se référer au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution dans les règles de l'art
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués dans les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence d'une chaudière, éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

de boue ou de calcaire

- manque d'efficacité des cheminées, des conduits de fumées ou des pièces de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations effectuées sur l'appareil, calamités naturelles, actes de vandalisme, décharges électriques, incendies, défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le défaut d'exécution du nettoyage annuel du poêle, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne l'annulation de la garantie.

Sont également exclus de la présente garantie :

- les pièces soumises à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les boutons rotatifs, toutes les pièces amovibles du foyer.
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique, puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.
- les travaux de maçonnerie
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le Fabricant

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec un Centre d'Assistance Technique agréé qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée au titre de la garantie mais de l'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.

Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration de l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine incombent à l'utilisateur.

Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de limitation de la pollution atmosphérique et acoustique est également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel et qui concernent notamment les mises en garde liées à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, contacter le revendeur qui transmettra l'appel au service d'assistance technique.

N'utiliser que des pièces de rechange originales. Le revendeur ou le centre d'assistance technique peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.

Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés pour les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.

La société décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont mal utilisés ou modifiés sans autorisation.



Pour tout remplacement, n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Informations pour la gestion des déchets des équipements électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs

Ce symbole, qui apparaît sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs ou sur leur emballage ou sur leur documentation, indique que



le produit et les piles ou les accumulateurs inclus, à la fin de leur cycle de vie, ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets ménagers.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut entraîner le dégagement de substances dangereuses contenues dans les produits. Afin d'éviter tout dommage de l'environnement ou de la santé, l'utilisateur est invité à séparer cet équipement, et/ou les piles ou accumulateurs inclus, des autres types de déchets et à les remettre au centre de collecte municipal. Il est possible de demander au distributeur qu'il effectue l'enlèvement du déchet d'équipement électrique et électronique aux conditions et selon les procédures établies par le décret législatif 49/2014.

La collecte séparée et le traitement correct des équipements électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et la protection de la santé.

Pour obtenir de plus amples informations sur les centres de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, de piles et d'accumulateurs, il est nécessaire de contacter les autorités publiques compétentes pour délivrer les autorisations.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

Nos produits à biocombustibles solides (ci-après désignés « Produits ») sont conçus et construits conformément à l'une des normes européennes suivantes harmonisées avec le règlement (UE) n° 305/2011 pour les produits de construction :

EN 14785 : « Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois »

EN 13240 : « Poêles à combustible solide »

EN 13229 : « Foyers ouverts et inserts à combustibles solides »

EN 12815 : « Cuisinières domestiques à combustible solide »

Les produits sont également conformes aux exigences essentielles de la directive **2009/125/CE (Écoconception)** et, le cas échéant, des directives :

2014/35/UE (LVD - directive Basse Tension)

2014/30/UE (EMC - directive Compatibilité Électromagnétique)

2014/53/UE (RED – directive Équipements Radioélectriques)

2011/65/UE (RoHS)

Cela dit, nous soulignons que :

- **Ce manuel et la fiche technique, disponibles également sur notre site Internet**, fournissent toutes les indications et informations spécifiques nécessaires et fondamentales pour le choix du produit, son installation correcte et le dimensionnement relatif de l'installation d'évacuation des fumées ;
- les Produits doivent être **installés, contrôlés et entretenus** par un personnel qualifié, selon les indications contenues dans ce manuel et conformément aux réglementations locales et aux normes d'installation et d'entretien en vigueur dans les différents pays, afin d'avoir une installation de chauffage efficace et correctement dimensionnée en fonction des exigences de la maison,
- **si les Produits sont soumis à des contraintes thermiques**, avec un fonctionnement continu pendant plusieurs heures à hautes puissances (par ex. 3, 4 heures par jour aux puissances P4 ou P5), il est recommandé d'effectuer le nettoyage plus souvent et de réduire l'intervalle entre les entretiens ordinaires selon l'état de fonctionnement du produit ; veuillez par ailleurs noter que, dans ces conditions de travail de la machine, le risque d'usure prématurée du produit augmente, et notamment celui des parties exposées à la chaleur directe de la flamme (ex. la chambre de combustion), dont l'état d'origine pourrait subir des modifications et des détériorations qui entre autres, pourraient provoquer du bruit pendant le fonctionnement du produit en raison de la dilatation mécanique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des indications ci-dessus.

Il est donc recommandé de respecter non seulement les instructions données pour le nettoyage et l'entretien ordinaire et extraordinaire mais aussi de maintenir une utilisation scrupuleuse du produit à l'aide des programmes de Timer et de modulation fournis, pour une gestion correcte de la température interne de la structure.

2-INSTALLATION



Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, il faut toujours respecter les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériau est garanti par la lignine contenue dans le bois et qui permet la production des pellets sans utiliser de colles ni de liants.

Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Leur diamètre varie de 6 à 8 mm, avec une longueur standard comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/m³ avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.

Non seulement les pellets constituent un combustible écologique, vu que les résidus de bois sont exploités au maximum en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais ils possèdent aussi des avantages techniques.

Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est d'environ 4,9 kW/kg. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.

Des pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte tout en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.



SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 kg



Plus le combustible est de mauvaise qualité, plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion doit être nettoyé souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Ces certifications, comme par exemple **ENPlus**, **DINplus** et **Ö-Norm M7135**, garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Teneur en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max. 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max. 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau compatible avec l'environnement ou biodégradable.

Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).



L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes aux indications précédentes compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

La position de montage doit être choisie en fonction de la pièce, de l'évacuation, du conduit de fumées. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des consignes plus strictes qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumées et le terminal de cheminée. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un renouvellement incorrect de l'air dans les locaux, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'un usage inapproprié de l'appareil. L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié qui devra remettre une déclaration de conformité de l'installation à l'acheteur et qui devra assumer l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement conséquent du produit.

Il faudra notamment veiller à ce que :

- il y ait une prise d'air comburant adéquate et une évacuation des fumées conforme au type de produit installé
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression (une dépression maximale de 15 Pa dans la pièce est autorisée uniquement pour les appareils étanches)
- il n'y ait pas de reflux de fumées dans la pièce lorsque le produit est allumé
- l'évacuation des fumées soit réalisée en toute sécurité (dimensionnement, étanchéité aux fumées, distances des matières inflammables...).

Il est notamment recommandé de vérifier, dans les données nominales du conduit de fumées, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Il faut toujours respecter scrupuleusement ces consignes pour éviter de causer de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation. L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile à ce dernier, aux tuyaux d'évacuation des fumées et au conduit de fumées, pour effectuer le nettoyage. **Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie. L'installation dans des studios, des chambres à coucher et des salles de bains n'est autorisée que pour des appareils étanches ou fermés équipés d'une canalisation adéquate de l'air comburant directement à l'extérieur. Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.**

Si plusieurs appareils sont installés, il faut dimensionner correctement la prise d'air de l'extérieur.

DISTANCES MINIMALES

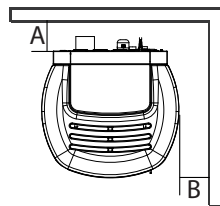
Il est conseillé d'installer le produit à une certaine distance des murs et/ou des meubles éventuels, en laissant une circulation d'air minimum pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Respecter les distances par rapports aux objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.), comme spécifié ci-après. La distance séparant l'avant du poêle des matériaux inflammables doit être au moins égale à la valeur indiquée dans le tableau des données techniques du produit.

En présence d'objets considérés comme particulièrement délicats tels que les meubles, les tentures, les canapés, augmenter la distance du poêle de manière appropriée.



En présence d'un plancher en bois, il est conseillé de monter une surface de protection du sol et, quoi qu'il en soit, de suivre les normes en vigueur dans le pays considéré.

AKI HYDROMATIC 16/24 M1	Parois non inflammables	Parois inflammables
	A = 2 cm B = 5 cm	A = 2 cm B = 20 cm



Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est conseillé d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège aussi la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés au cours des opérations de nettoyage.

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité de charge appropriée.

Si la construction existante n'est pas conforme à cette exigence, il faudra prendre les mesures adéquates (installer par exemple une plaque de répartition de la charge).

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumées » a été rédigé en référence aux prescriptions des réglementations européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit certaines indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumées mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le fabricant qualifié doit connaître. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des réglementations restrictives concernant la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumées et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du poêle s'il est attribuable à l'utilisation d'un conduit de fumées mal dimensionné non conforme aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉES

Le conduit de fumées, ou cheminée, a une grande importance pour le bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé ; étant donné que les appareils de chauffage modernes ont un rendement élevé avec des fumées plus froides et donc un tirage moindre, il est essentiel que le conduit de fumées soit construit dans les règles de l'art et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficacité parfaite. Un conduit de fumées qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer dans un conduit de fumées individuel avec des tuyaux en acier isolés (A) ou dans un conduit de fumées existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux cas, prévoir un bouchon d'inspection (AT) ou une trappe d'inspection (AP) - FIG. 1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets (*) ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumées.

(*) à moins qu'il n'existe des dérogations nationales (par exemple en Allemagne), qui permettent d'installer plusieurs appareils dans une même cheminée en conditions opportunes ; dans tous les cas, il est impératif de respecter scrupuleusement les exigences relatives au produit/à l'installation prévues par les réglementations/législations en vigueur dans le pays en question.

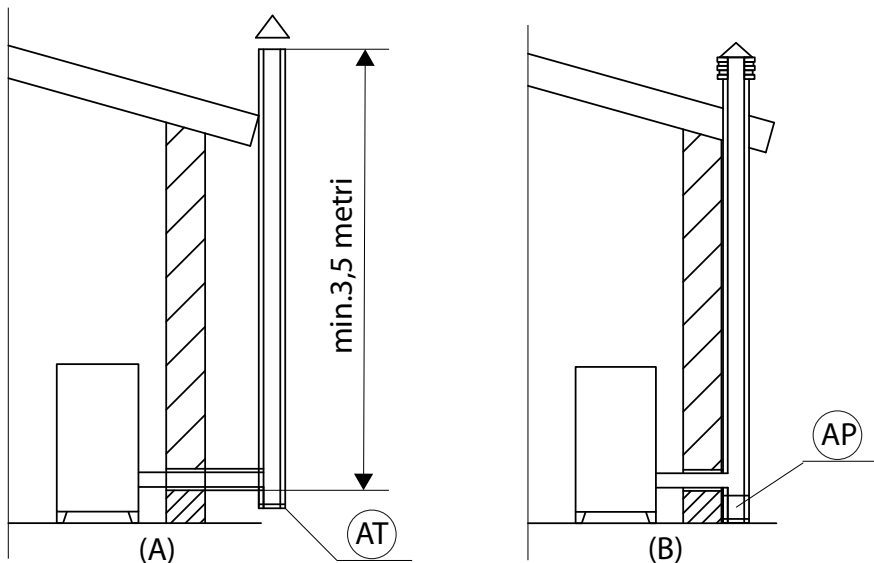


FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉES

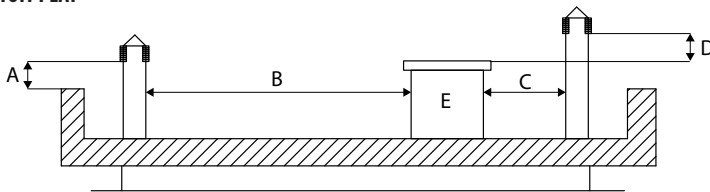
2-INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Faire vérifier l'efficacité du conduit de fumées par un technicien autorisé.

Le conduit de fumées doit être étanche aux fumées, avoir un tracé vertical sans étranglements, être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et appropriés à résister dans le temps aux contraintes mécaniques normales (il est conseillé d'utiliser une cheminée en acier A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). Il doit être isolé à l'extérieur pour éviter tout phénomène de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées. Il doit être éloigné des matières combustibles ou facilement inflammables avec un vide d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance indiquée par le producteur de la cheminée conformément à la norme EN1443. L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil ou, tout au plus, dans la pièce adjacente et une chambre de collecte de la suie et de la condensation doit se trouver sous l'embouchure et être accessible par un couvercle métallique étanche.

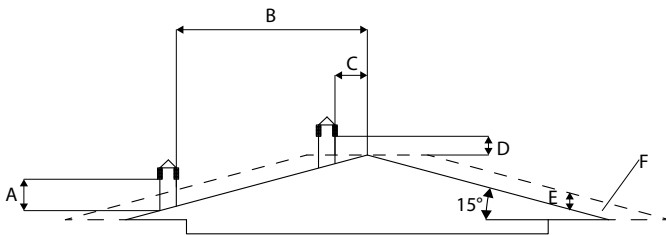
TOIT PLAT



A = 0,50 mètre
B = DISTANCE > 2 mètres
C = DISTANCE < 2 mètres
D = 0,50 mètre
E = VOLUME TECHNIQUE

FIGURE 2

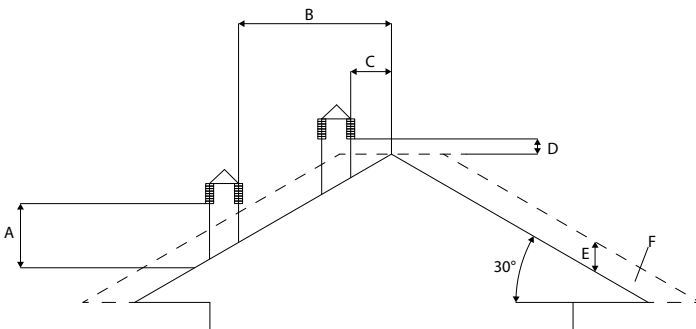
TOIT À 15°



A = MIN. 1,00 mètre
B = DISTANCE > 1,85 mètre
C = DISTANCE < 1,85 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
E = 0,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 3

TOIT À 30°



A = MIN. 1,30 mètre
B = DISTANCE > 1,50 mètre
C = DISTANCE < 1,50 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
E = 0,80 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 4

2-INSTALLATION

TOIT À 60°

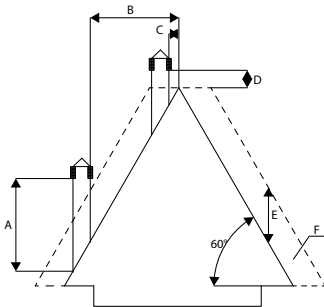


FIGURE 5

- A = MIN. 2,60 mètres
- B = DISTANCE > 1,20 mètre
- C = DISTANCE < 1,20 mètre
- D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
- E = 2,10 mètres
- F = ZONE DE REFLUX

TOIT À 45°

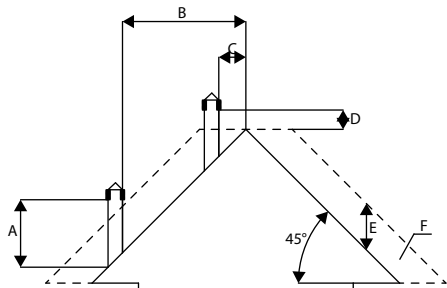


FIGURE 6

- A = MIN. 2,00 mètres
- B = DISTANCE > 1,30 mètre
- C = DISTANCE < 1,30 mètre
- D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
- E = 1,50 mètre
- F = ZONE DE REFLUX

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumées dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumées peut être ronde (c'est la meilleure solution), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être $\leq 1,5$) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum**.

Les sections/longueurs des cheminées doivent être correctement dimensionnées selon la méthode générale de calcul définie par la norme UNI EN13384-1 ou d'autres méthodes dont l'efficacité a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou un produit équivalent résistant à 400 °C.

Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec un matériau alvéolaire type argile.

Cheminée traditionnelle en argile à section carrée avec inserts vides isolants.

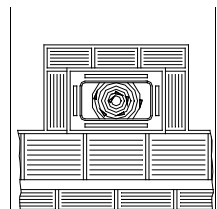
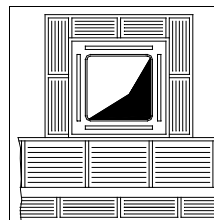
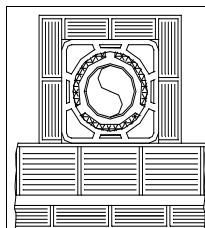
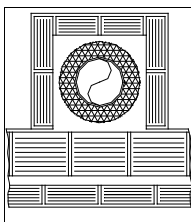
Éviter les cheminées à section intérieure rectangulaire dont le rapport entre le côté le plus long et le plus court est supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).

EXCELLENT

BON

MÉDIOCRE

MAUVAISE



2-INSTALLATION

ENTRETIEN

Le conduit de fumées doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement du poêle et, s'ils sont présents en grande quantité, ils peuvent s'enflammer. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumées et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Au terme du contrôle/entretien, se faire remettre un rapport signé qui certifie que l'installation fonctionne en toute sécurité. Le défaut de nettoyage compromet la sécurité de l'installation.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage : il est conseillé d'utiliser un terminal de type anti-vent (A) voir Figure 7. La surface des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumées/ système entubé et elle doit être conformée de façon à ce que l'évacuation des fumées soit garantie même en cas de vent. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et de tout animal. La hauteur de l'échappement dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

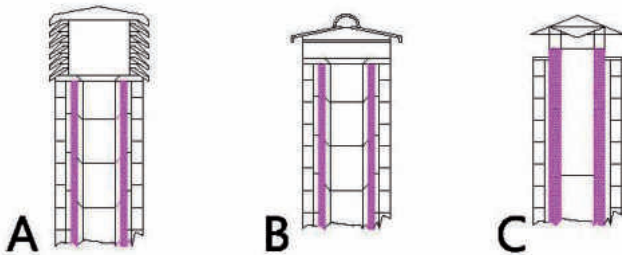
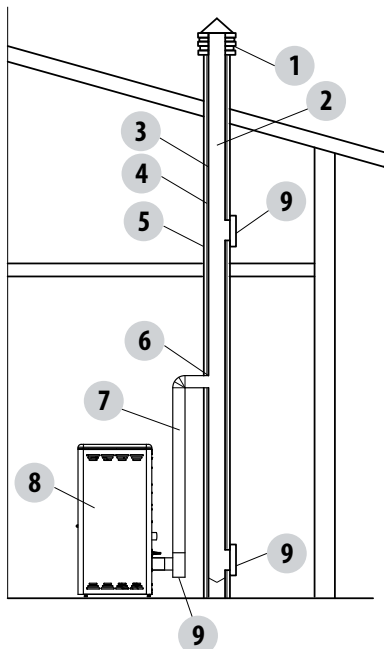


FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE



LÉGENDE :

- (1) TERMINAL DE CHEMINÉE
- (2) VOIE D'ÉJECTION
- (3) CONDUIT DE FUMÉE
- (4) ISOLATION THERMIQUE
- (5) PAROI EXTÉRIEURE
- (6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
- (7) CANAL DE FUMÉE
- (8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
- (9) TRAPPE D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTALLATION

PRISE D'AIR EXTÉRIEURE

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au bon fonctionnement du produit. L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture dans un mur extérieur de la pièce (solution préférable voir Figure 9 a) ; ou par voie indirecte, par prélèvement de l'air dans des pièces attenantes qui communiquent de façon permanente avec la pièce d'installation (voir Figure 9 b). Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et, de manière générale, les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces attenantes qui communiquent. Lors de l'installation, il faut vérifier les distances minimales nécessaires pour réussir à prélever l'air à l'extérieur. Il faut tenir compte de la présence des portes et des fenêtres qui risquent d'interférer avec l'afflux correct de l'air au poêle (voir le schéma ci-dessous).

La prise d'air doit avoir une surface nette totale minimale de 80 cm² : la surface susdite doit être augmentée en conséquence s'il y a d'autres générateurs activés dans le local (par exemple : ventilateur électrique pour l'extraction de l'air, hotte aspirante, d'autres poêles, etc.) qui pourraient causer la mise en dépression de la pièce. Il est nécessaire de faire vérifier qu'avec tous les appareils allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas 4 Pa (pour les appareils Oyster aussi, si l'air comburant n'a pas été canalisé à l'extérieur de façon opportune). Si besoin est, augmenter la section d'entrée de la prise d'air qui doit être réalisée à une hauteur proche du sol et toujours protégée par une grille de protection extérieure anti-volatiles, de façon à ce qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet.

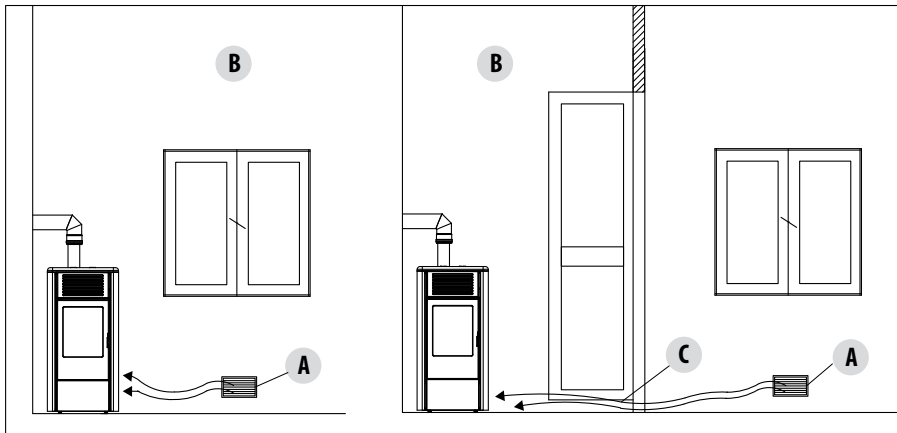
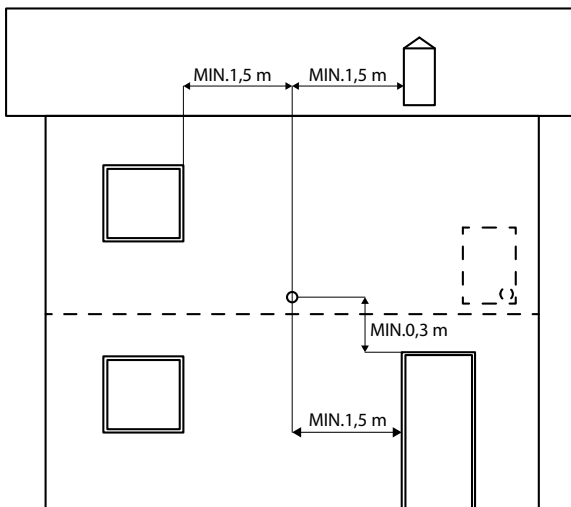


FIGURE 9 A - DIRECTEMENT DE L'EXTÉRIEUR

FIGURE 9 B - PAR VOIE INDIRECTE DU LOCAL ADJACENT



A=PRISE D'AIR
B=LOCAL À VENTILER
C=AUGMENTATION DE LA FENTE SOUS LA PORTE

Il est possible de raccorder l'air nécessaire à la combustion directement à la prise d'air extérieure avec un tuyau d'au moins Ø50 mm ayant une longueur maximale linéaire de 3 mètres ; chaque coude du tuyau équivaut à un mètre linéaire. Pour la fixation du tuyau, voir l'arrière du poêle.

Pour les poêles installés dans un studio, une chambre à coucher et une salle de bains (lorsque cela est autorisé), il est obligatoire d'effectuer le raccordement de l'air comburant à l'extérieur. Notamment pour les poêles étanches, il est nécessaire que ce raccordement soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

FIGURE 10

2-INSTALLATION

DISTANCE (mètres)	La prise d'air doit être éloignée de :	
1,5 m	AU-DESSOUS DES	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
0,3 m	AU-DESSUS DES	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	LOIN	de la sortie des fumées

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumées doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 coudes à 90° (qu'il doit être possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté). Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur maximale (avec 1 coude à 90° pouvant être inspecté)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 coudes à 90° pouvant être inspectés)	4,5 mètres
Nombre maximal de coudes à 90° pouvant être inspectés	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

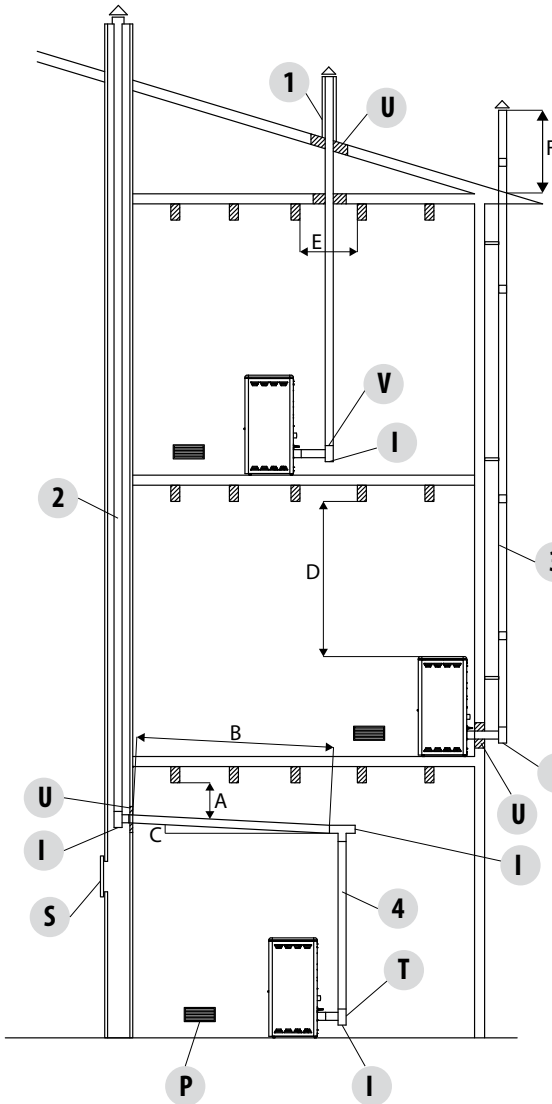
Adopter un canal de fumée qui réponde aux réglementations en vigueur dans le pays d'installation et qui soit compatible avec les caractéristiques du produit et de son installation. La classe de température du canal de fumée doit être supérieure à la température de fonctionnement de l'appareil.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.

En présence d'éléments structuraux inflammables ou sensibles à la chaleur le canal de fumée doit respecter les distances indiquées sur la plaque signalétique.

2-INSTALLATION

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE



1. Installation du conduit de fumées Ø120 mm avec un trou pour le passage du tuyau augmenté de :
100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou

300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, il faut insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumées et le plancher.

Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumées, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.

Les règles précédentes s'appliquent également aux trous effectués dans le mur.

2. Vieux conduit de fumées, tubage minimum Ø100 mm avec la réalisation d'une porte extérieure pour permettre de nettoyer la cheminée.

3. Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø100 mm : le tout bien ancré au mur. Avec un terminal de cheminée anti-vent. Voir fig. 7 type A.

4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux

FIGURE 11

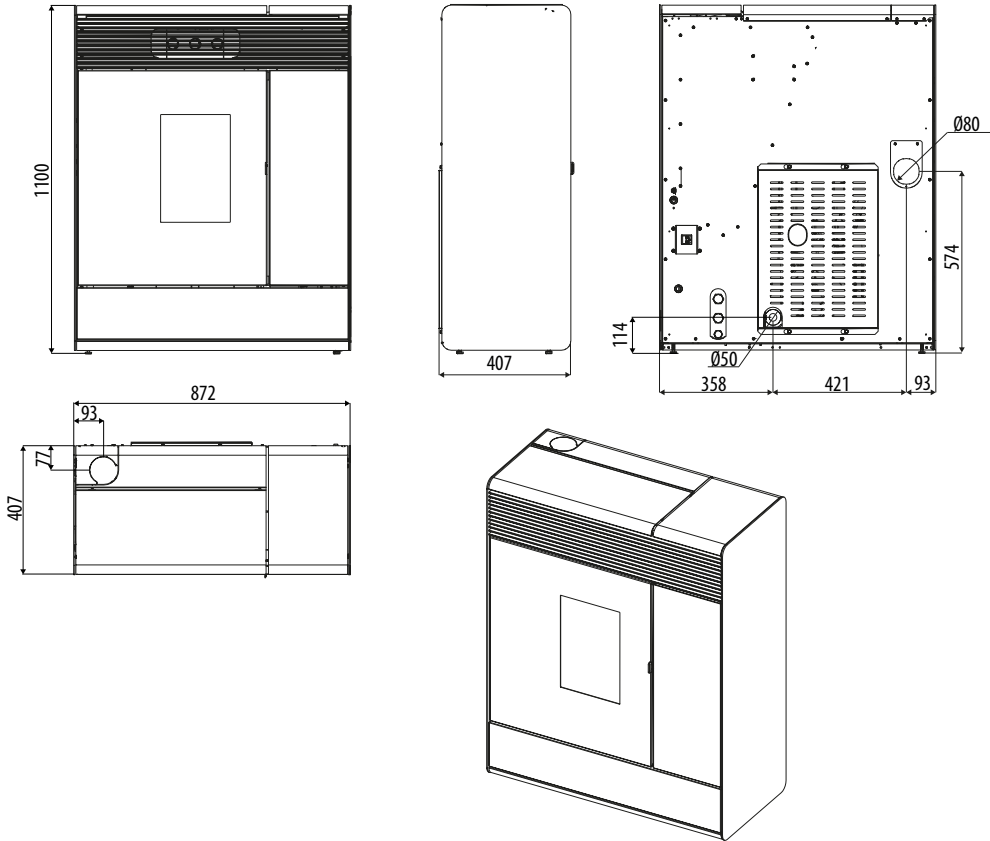
U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = TRAPPE D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3°
D = MINIMUM 400 MM
E = DIAMÈTRE DU TROU
F = VOIR FIG. 2-3-4-5-6

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

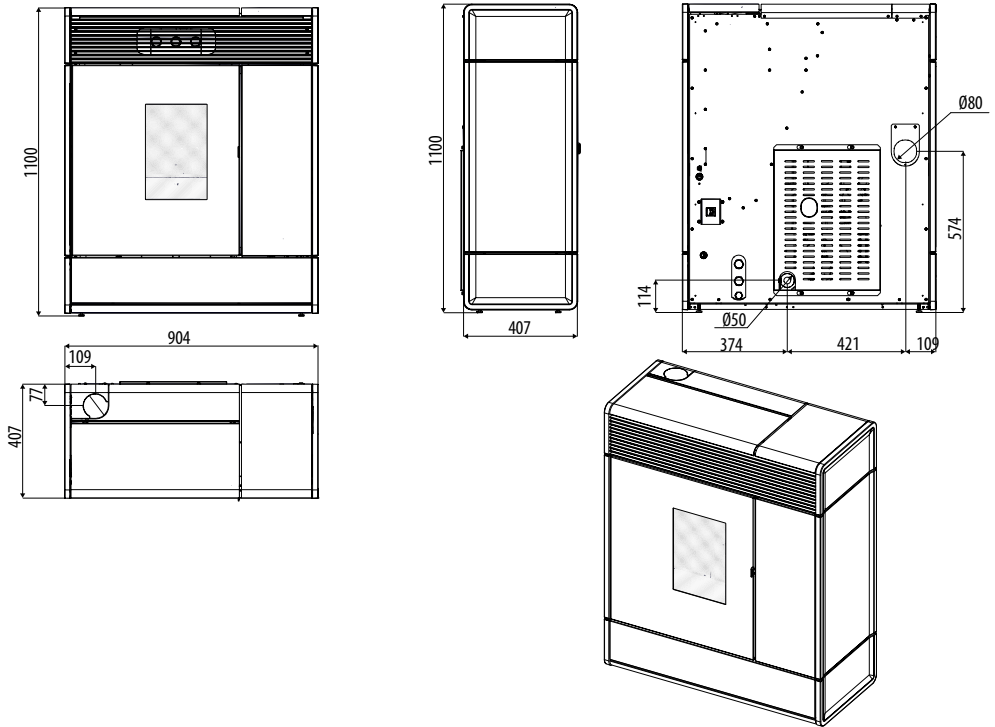
DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS DU POËLE AKI HYDROMATIC 16/24 M1 (REVÊTEMENT EN MÉTAL)



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS DU POËLE AKI HYDROMATIC 16/24 M1 (REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE)



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	AKI Hydromatic 16 M1
Classe d'efficacité énergétique	A++
Puissance utile nominale	16,1 kW (13846 kcal/h)
Puissance utile nominale (H ₂ O)	12,8 kW (11008 kcal/h)
Puissance utile minimale	4,5 kW (3 870 kcal/h)
Puissance utile minimale (H ₂ O)	3,0 kW (2 580 kcal/h)
Rendement au Max	93,6 %
Rendement au Min	95,6 %
Température des fumées sortantes au Max	118 °C ⁽¹⁾
Température des fumées sortantes au Min	62 °C ⁽¹⁾
Particules/OGC/Nox (13 % O ₂)	16 mg/Nm ³ - 4 ¹ mg/Nm ³ - 109 mg/Nm ³
CO à 13 % O ₂ au Min. et au Max.	0,023 – 0,004 %
CO ₂ au Min. et au Max	7,9 % - 13,4 %
Masse des fumées	9,1 g/s
Pression maximale de fonctionnement	2,0 bar - 200 kPa
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance Min.	0,02 mbar – 2 Pa
Capacité du réservoir	40 litres
Type de combustible : pellets	Pellet de 6 mm de diamètre avec un calibrage de 3÷40 mm
Consommation horaire de pellets	Min. ~ 1,0 kg/h* - Max. ~ 3,5 kg/h*
Autonomie	Au min. ~ 26 h* - Au max. ~ 8 h*
Volume chauffable m ³	346/40 – 396/35 – 462/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	115 W (Max 370 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	190 kg
Poids avec emballage	206 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	20 / 200 / 0 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	750 / 1000 mm

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé

** Volume à chauffer selon la puissance requise au m³ (respectivement 40-35-30 kcal/h par m³)

***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Tests conformes à la norme EN 14785 en vertu du Règlement sur les produits de construction européenne (UE 305/2011)

⁽¹⁾ **Pour le dimensionnement de la cheminée (selon EN 13884-1), il faut utiliser la température des fumées à la sortie exacte de l'appareil, ou la température déclarée ci-dessus augmentée de 20 % (par ex. Température déclarée 100 °C : température à la sortie du produit 120 °C)**

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	AKI Hydromatic 24 M1
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance utile nominale	23,9 kW (20 554 kcal/h)
Puissance utile nominale (H ₂ O)	18,6 kW (15996 kcal/h)
Puissance utile minimale	4,5 kW (3 870 kcal/h)
Puissance utile minimale (H ₂ O)	3,0 kW (2 580 kcal/h)
Rendement au Max	92,0 %
Rendement au Min	95,6 %
Température des fumées sortantes au Max	151 °C ⁽¹⁾
Température des fumées sortantes au Min	62 °C ⁽¹⁾
Particules/OGC/Nox (13 % O ₂)	12 mg/Nm ³ - 3 mg/Nm ³ - 108 mg/Nm ³
CO à 13 % O ₂ au Min. et au Max.	0,023 – 0,008 %
CO ₂ au Min. et au Max	7,9 % - 14,7 %
Masse des fumées	12,5 g/s
Pression maximale de fonctionnement	2,0 bar - 200 kPa
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance Min.	0,02 mbar – 2 Pa
Capacité du réservoir	40 litres
Type de combustible : pellets	Pellet de 6 mm de diamètre avec un calibrage de 3÷40 mm
Consommation horaire de pellets	Min. ~1,0 kg/h* - Max. ~ 5,3 kg/h*
Autonomie	Au min. ~ 26 h* - Au max. ~ 5 h*
Volume chauffable m ³	514/40 – 587/35 – 685/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	115 W (Max 370 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	190 kg
Poids avec emballage	200 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	20 / 200 / 0 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	750 / 1000 mm

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé

** Volume à chauffer selon la puissance requise au m³ (respectivement 40-35-30 kcal/h par m³)

***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Tests conformes à la norme EN 14785 en vertu du Règlement sur les produits de construction européenne (UE 305/2011)

⁽¹⁾ **Pour le dimensionnement de la cheminée (selon EN 13884-1), il faut utiliser la température des fumées à la sortie exacte de l'appareil, ou la température déclarée ci-dessus augmentée de 20 % (par ex. Température déclarée 100 °C : température à la sortie du produit 120 °C)**

4- DÉBALLAGE

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

L'emballage est constitué d'une boîte en carton recyclable selon les normes RESY et d'une palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un emploi similaire ou éventuellement éliminés comme des déchets assimilables aux solides urbains, conformément aux normes en vigueur. Après avoir enlevé l'emballage, vérifier l'intégrité du produit.



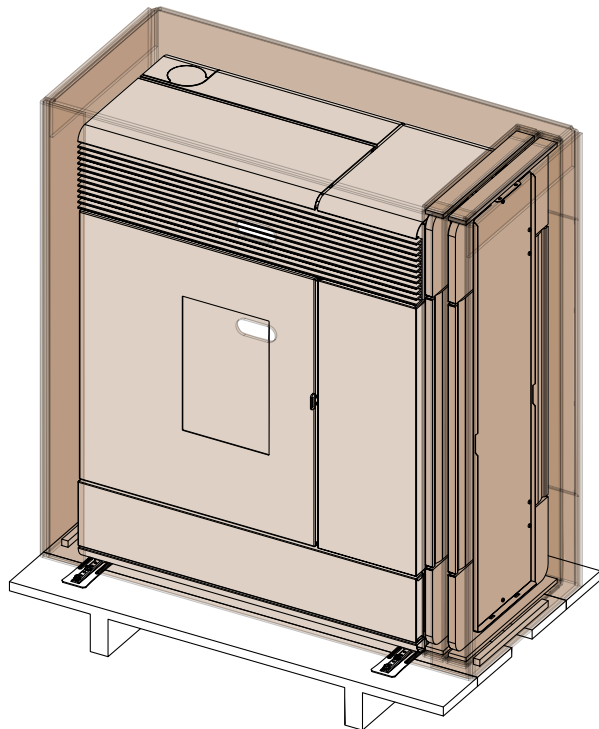
Il est recommandé d'effectuer chaque opération de manutention avec des moyens adaptés en prêtant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité. Ne pas retourner l'emballage et prendre toutes les précautions nécessaires pour les pièces en faïence.

Les poêles sont livrés dans un seul emballage avec les panneaux en céramique ou les flancs en acier emballés avec la structure et placés au-dessus ou à côté. Ouvrir l'emballage, enlever le carton, le polystyrène et les éventuels feuillets puis placer le poêle à l'endroit pré-sélectionné en faisant attention à ce qu'il soit conforme aux prescriptions.

Le corps du poêle ou monobloc doit toujours être manutentionné verticalement et exclusivement au moyen d'un chariot. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

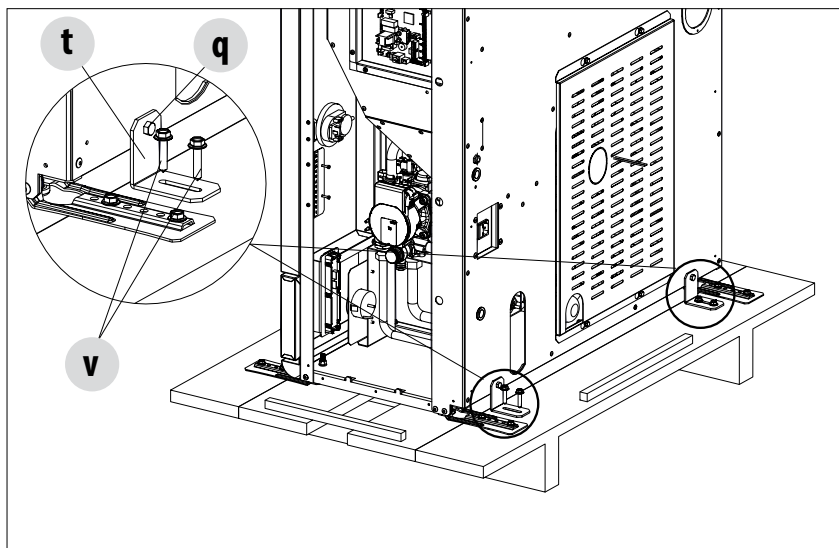
Déballer si possible le poêle à proximité de l'endroit où il sera installé.

Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs.

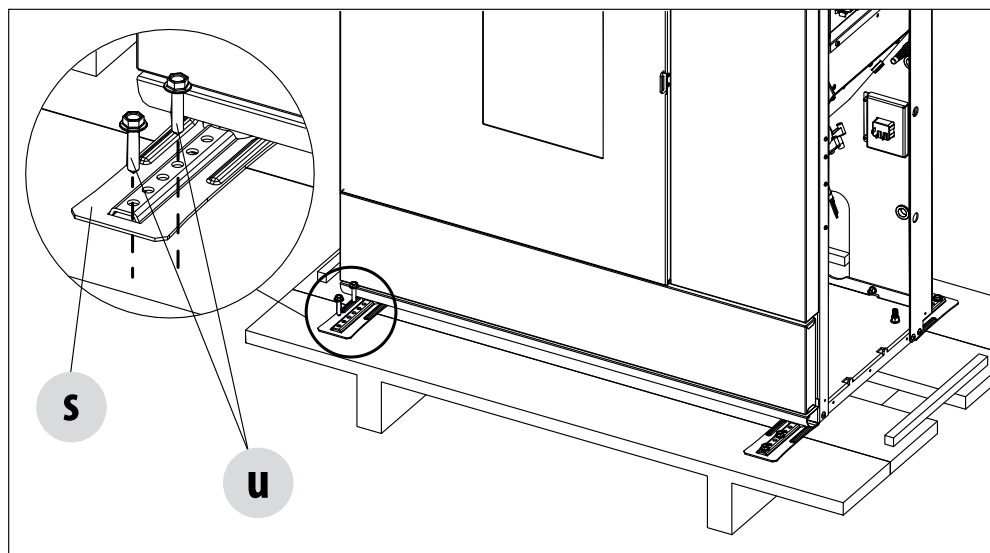


EMBALLAGE DE MUSA AVEC REVÊTEMENT

4- DÉBALLAGE



RETRAIT DES PATTES DE FIXATION
POÊLES SUITE/CLUB/MUSA



Pour enlever les poêles Suite/Club/Musa de la palette, il faut enlever les deux vis « u » et retirer la plaque « s » du pied du poêle. Les pattes « s » sont au nombre de quatre.

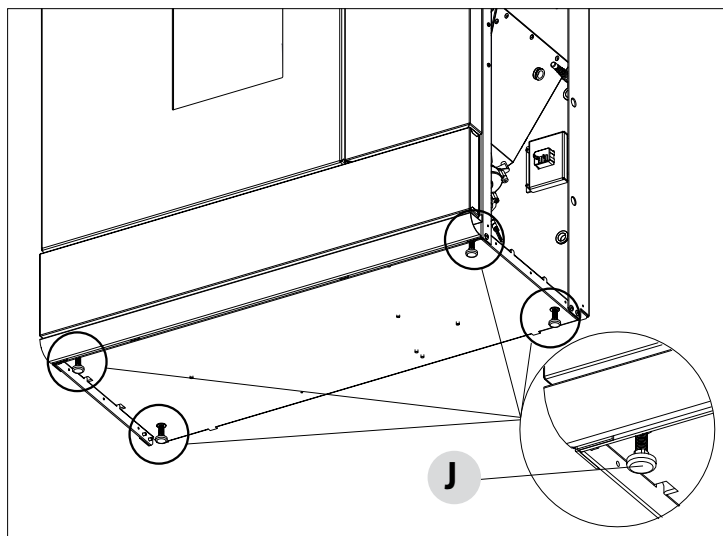
4- DÉBALLAGE

Positionner le poêle et procéder au raccordement au conduit des fumées. Trouver, en réglant les 4 pieds, (J), le bon niveau afin que l'évacuation des fumées et le tube soient coaxiaux.

S'il faut raccorder le poêle à un tuyau d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumées), faire très attention à ne pas forcer l'entrée.



Si l'évacuation des fumées du poêle est forcée ou si elle est utilisée de manière impropre pour la soulever et la positionner, son fonctionnement est irréparablement compromis.



1. *TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS HORAIRE POUR ABAISSER LE POÊLE*
2. *TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS ANTIHORAIRE POUR RELEVER LE POÊLE*

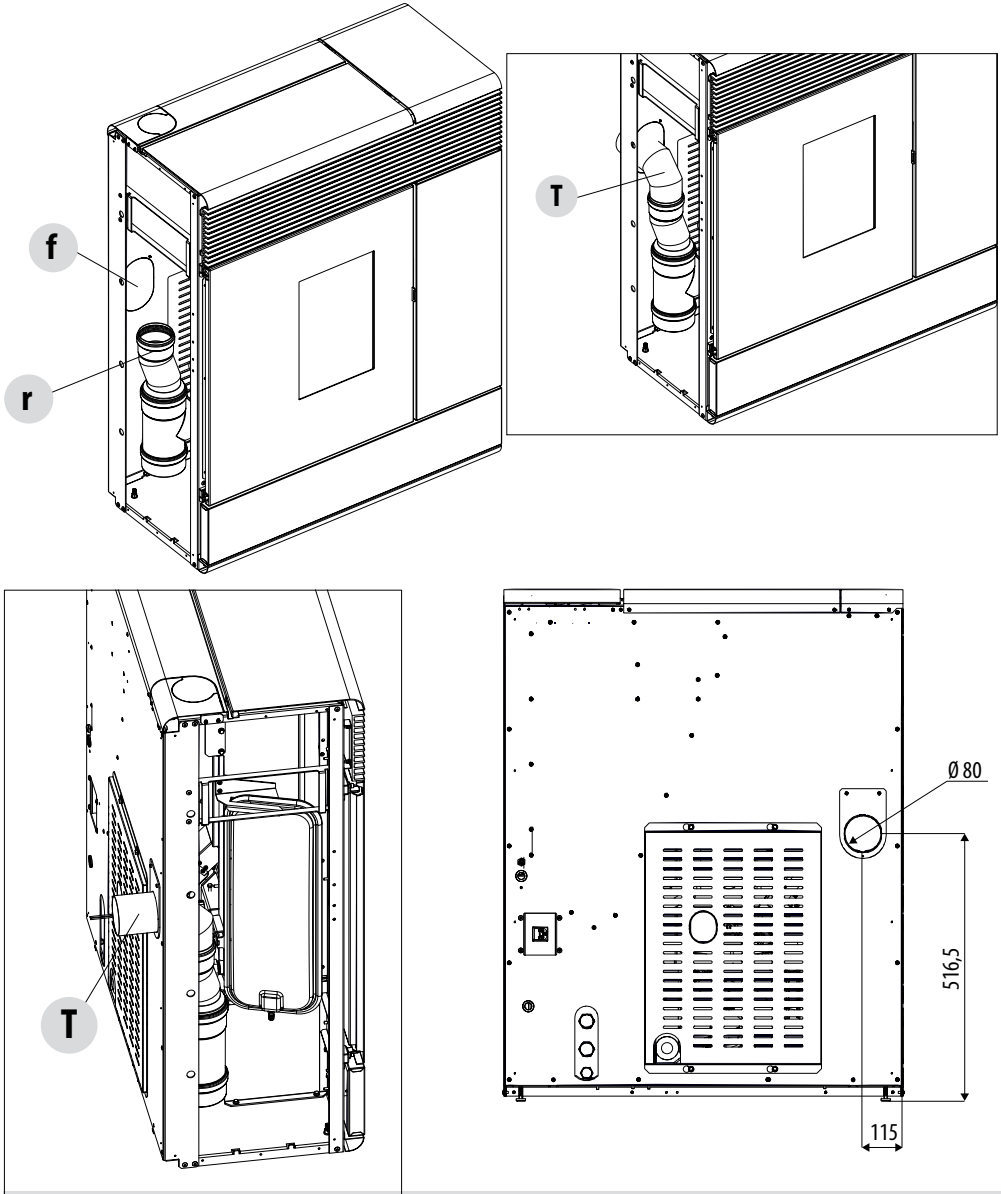
5 - RACCORDEMENT SORTIE FUMÉES

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Le poêle peut avoir la sortie des fumées postérieure ou supérieure. Il est nécessaire d'acheter la courbe (sortie postérieure) ou le tuyau droit (sortie supérieure).

RACCORDEMENT SORTIE POSTÉRIEURE

Pour l'installation du poêle avec sortie des fumées postérieure, il faut insérer la courbe « T » (non fournie) dans l'entrée « r » et la faire sortir par le trou « f » situé sur le panneau arrière du poêle. Procéder aux raccordements au conduit de fumées.

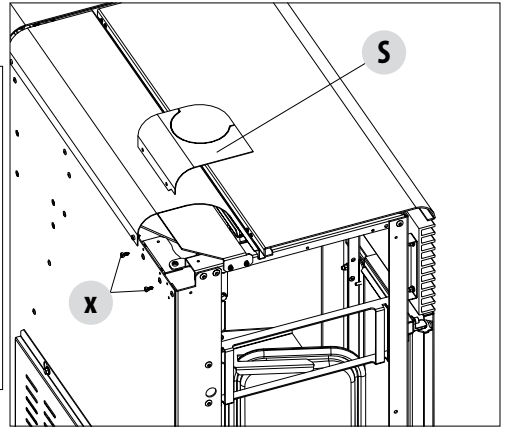
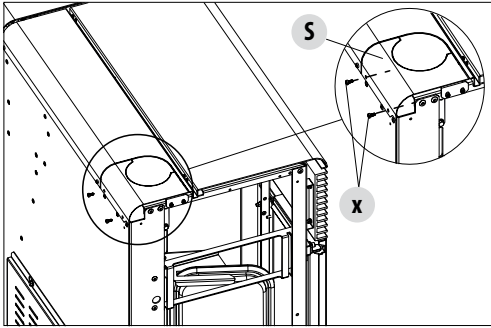


5 - RACCORDEMENT SORTIE FUMÉES

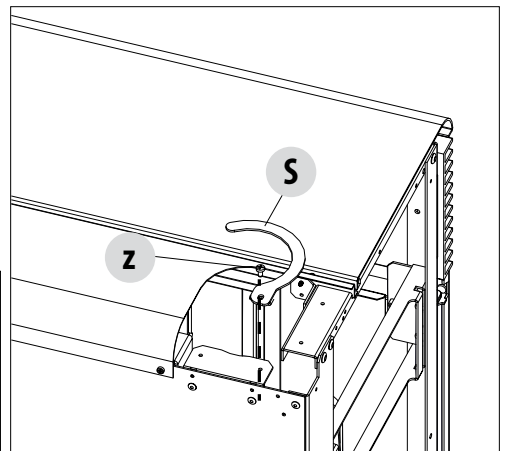
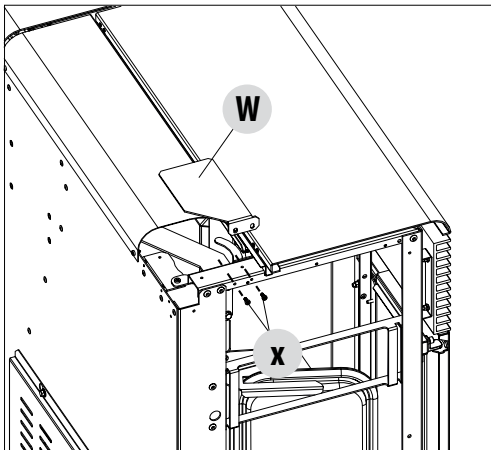
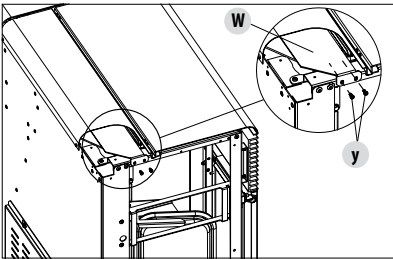
RACCORDEMENT SORTIE SUPÉRIURE

Pour l'installation du poêle avec sortie des fumées supérieure, il faut procéder comme suit :

- déposer les deux vis « x » et retirer la pièce « S »
- enlever de la pièce « S » l'opercule semi-découpé, afin de permettre la sortie supérieure des fumées

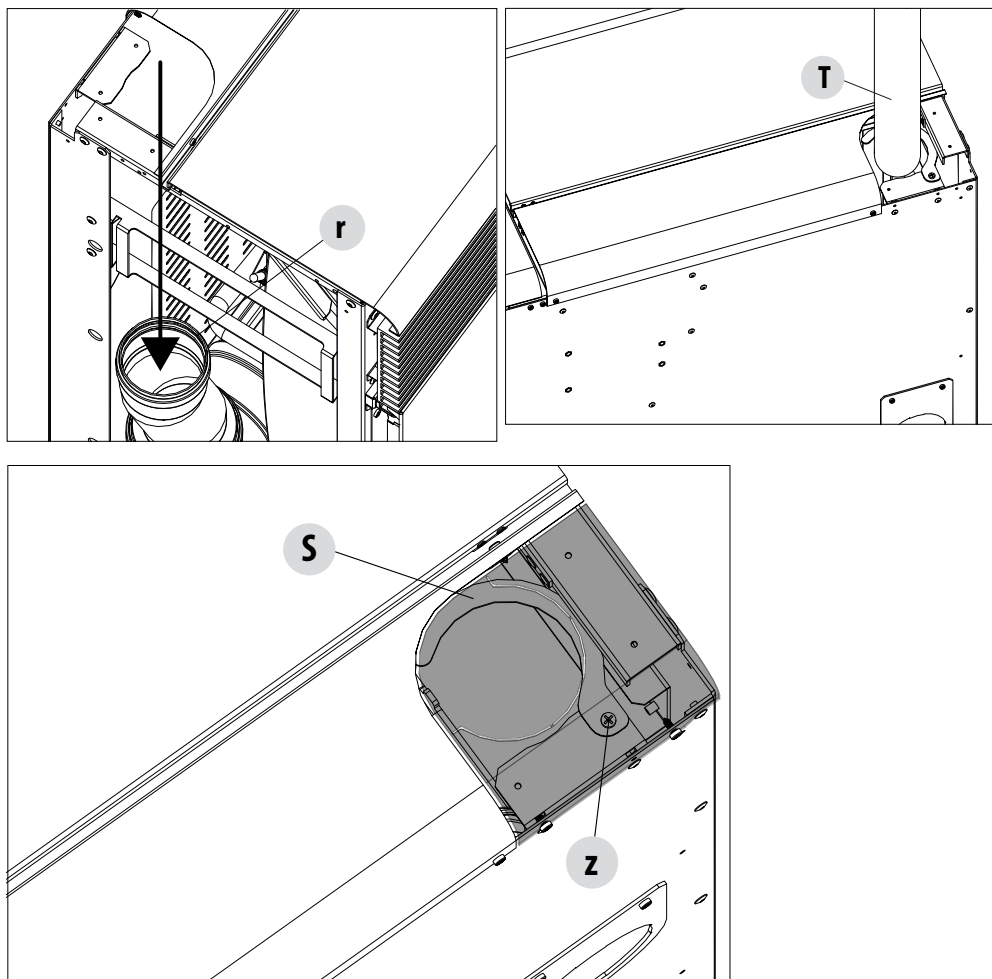


- déposer les deux vis « y »
- enlever la pièce « W » (l'éliminer car elle ne sera pas utilisée pour la sortie supérieure des fumées)
- déposer la vis « z » et le crochet « S »



5 - RACCORDEMENT SORTIE FUMÉES

- enfiler le tuyau linéaire « T » (non fourni) jusqu'à l'entrée « r » située sur le poêle
- bloquer le tuyau « T » au poêle à l'aide du crochet « S » et de la vis « Z »

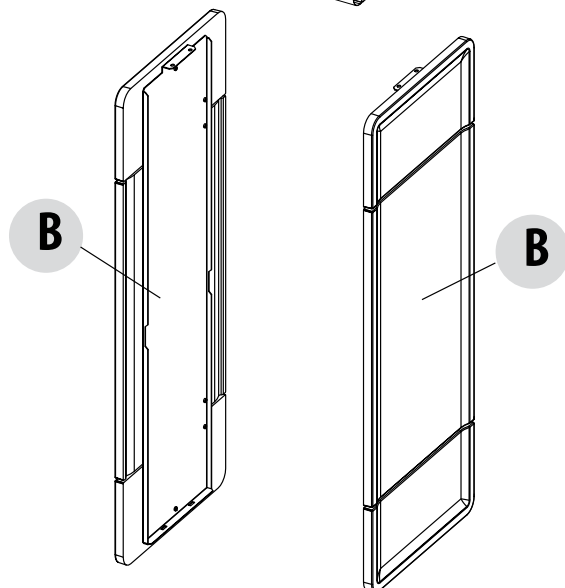
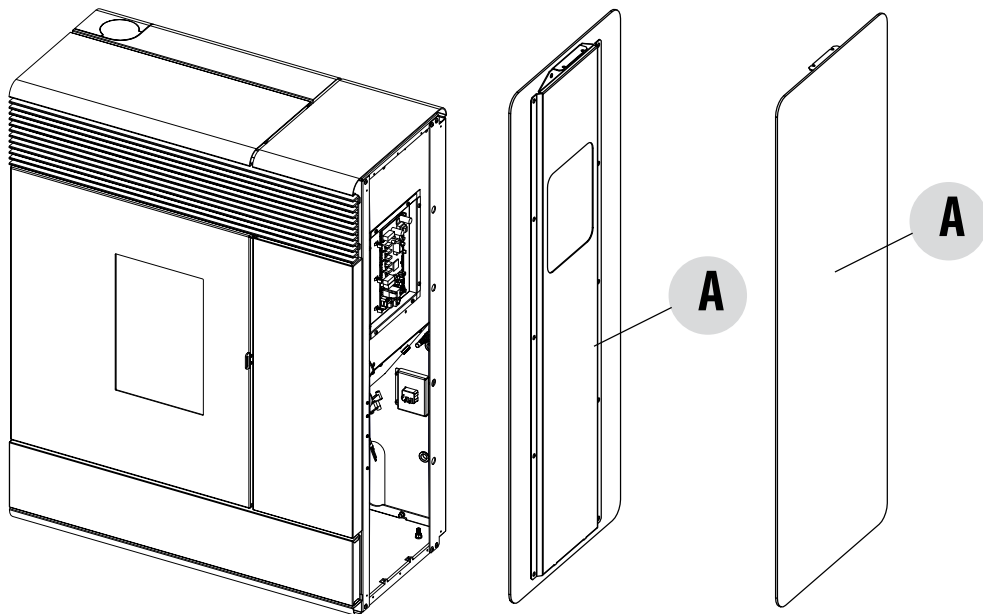


6-MONTAGE REVÊTEMENT



Parties électriques sous tension : n'alimenter le produit qu'après l'avoir assemblé complètement.

Lors de la livraison, le poêle se présente sans son revêtement en céramique et/ou en métal, comme sur l'image ci-dessous. Prendre la boîte avec les flancs en céramique « B » ou en métal « A » et les préparer pour le montage. Les carreaux en céramique sont déjà entièrement assemblés (carreaux en céramique et étriers pour le montage), ainsi que les flancs en métal et doivent être montés selon les indications aux pages suivantes.



Les revêtements sont délicats, il faut donc les manier avec soin.

REVÊTEMENT EN MÉTAL « A »

POS.	DESCRIPTION	N.
A	FLANC EN MÉTAL	2
	VIS M4X12	4
	RONDELLE DENTÉE M5	4

REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE « B »

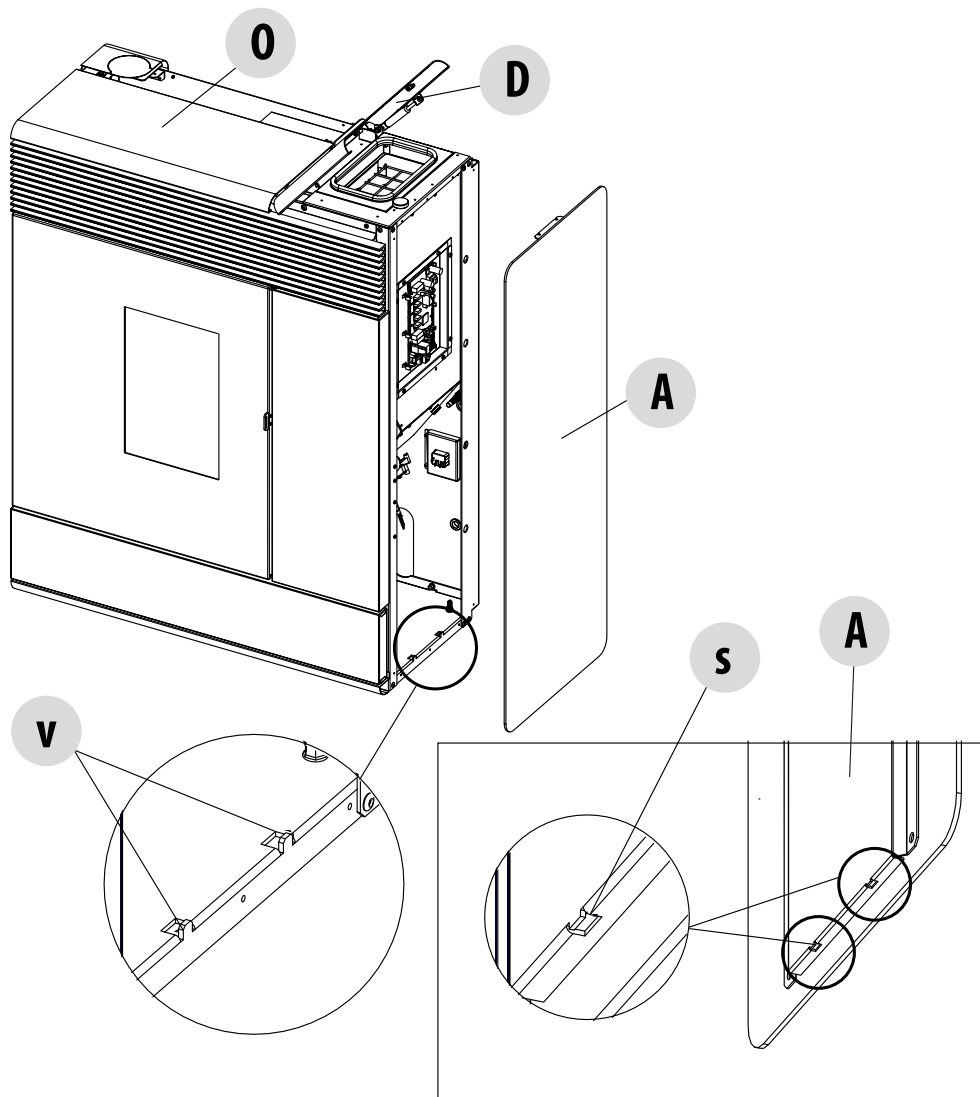
POS.	DESCRIPTION	N.
B	FLANC EN CÉRAMIQUE	2
	VIS M4X12	4
	RONDELLE DENTÉE M5	4

6-MONTAGE REVÊTEMENT

MONTAGE DU PANNEAU LATÉRAL EN MÉTAL

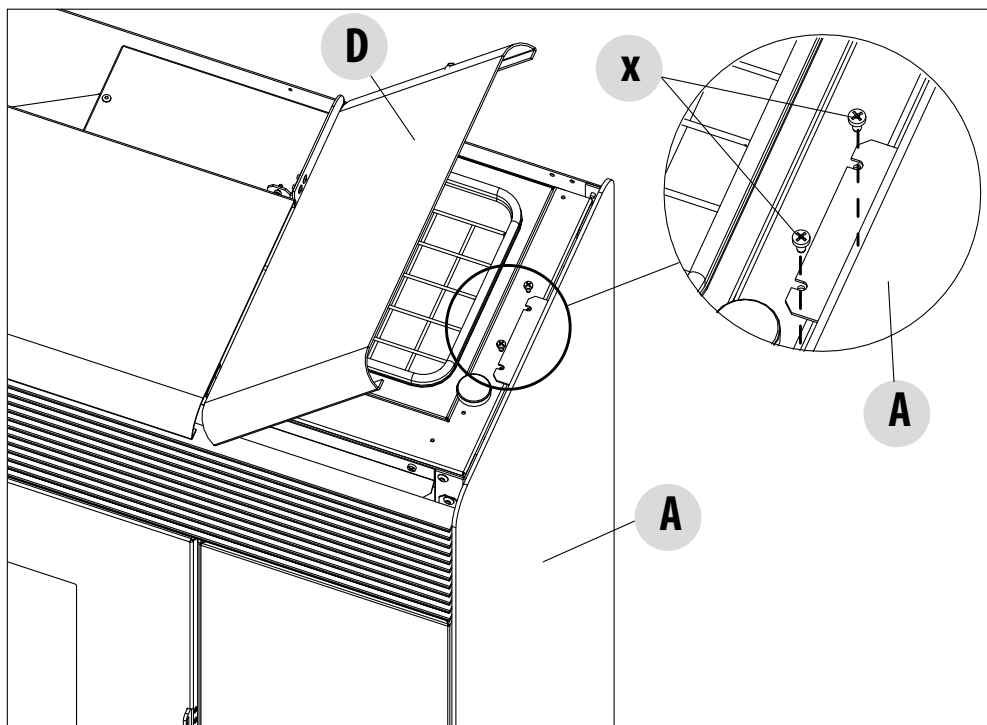
Pour le montage du revêtement, il n'est pas nécessaire d'enlever le couvercle, il suffit de soulever le couvercle à pellets « D » pour le côté droit et le couvercle avant « O » pour le côté gauche.

- Dans la partie base du poêle, enfiler les deux trous « s » présents sur le panneau « A » dans les deux crochets « v » présents sur le poêle

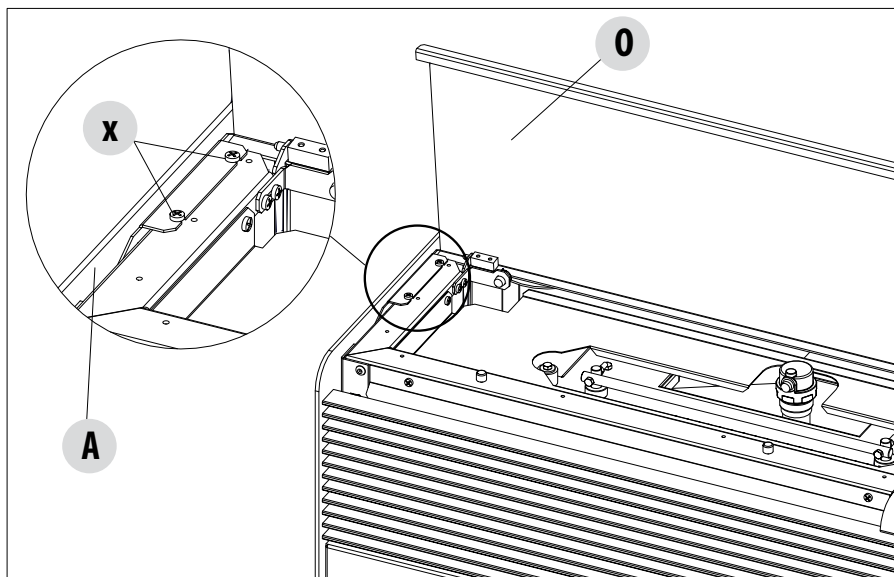


6-MONTAGE REVÊTEMENT

- en haut, fixer le panneau « A » à l'aide des deux vis « x » fournies



- procéder de la même manière pour le montage du panneau gauche « A » en soulevant le couvercle avant « O »

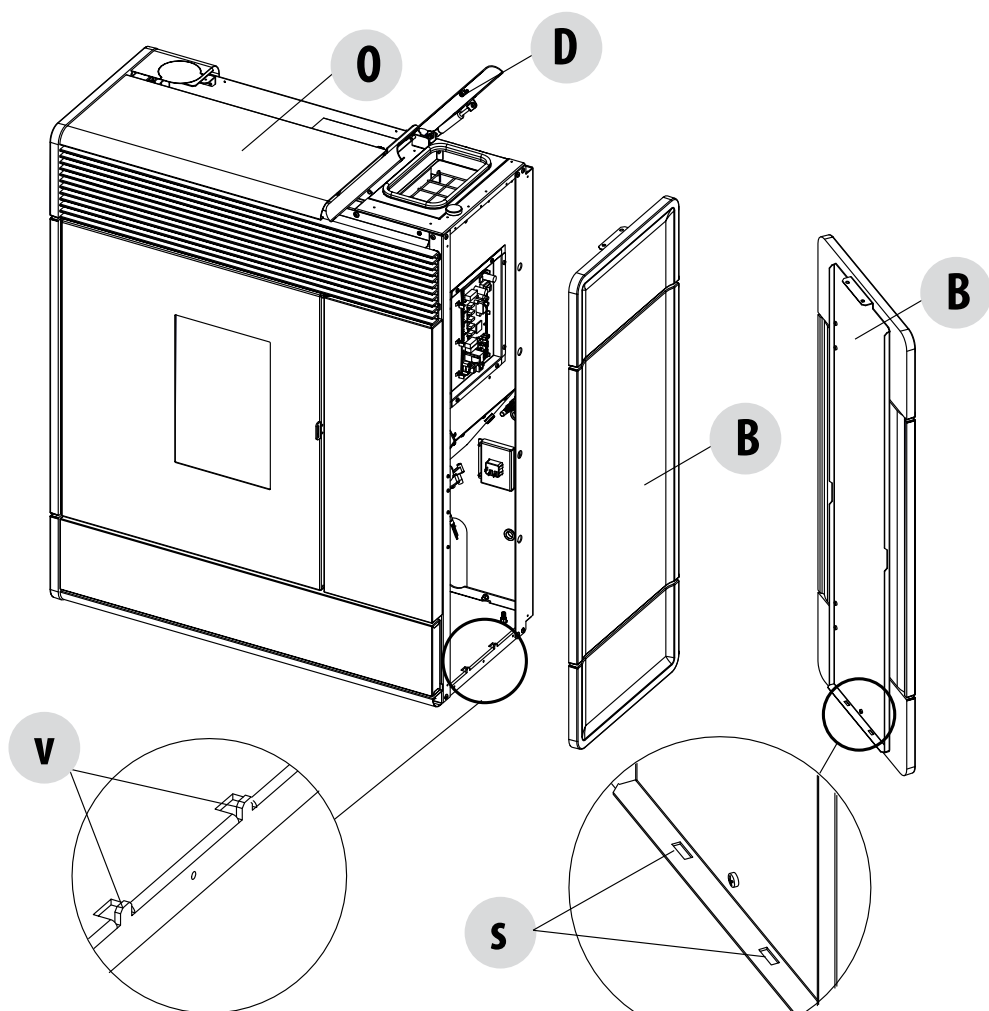


6-MONTAGE REVÊTEMENT

MONTAGE DU PANNEAU LATÉRAL EN CÉRAMIQUE

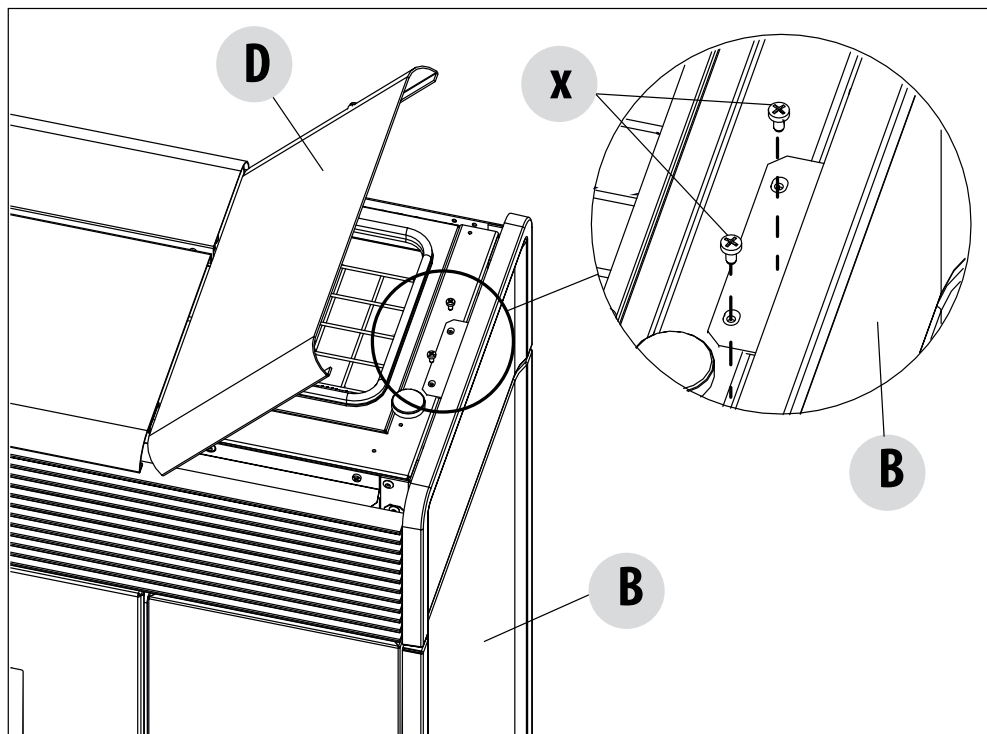
Pour le montage du revêtement, il n'est pas nécessaire d'enlever le couvercle, il suffit de soulever le couvercle à pellets « D » pour le côté droit et le couvercle avant « O » pour le côté gauche.

- Dans la partie basse du poêle, enfiler les deux trous « s » présents sur le panneau « B » dans les crochets « v » présents sur le poêle



6-MONTAGE REVÊTEMENT

- en haut, fixer le panneau « B » à l'aide des deux vis « X » fournies
- procéder de la même manière pour le montage du panneau gauche « B » en soulevant le couvercle avant « O »

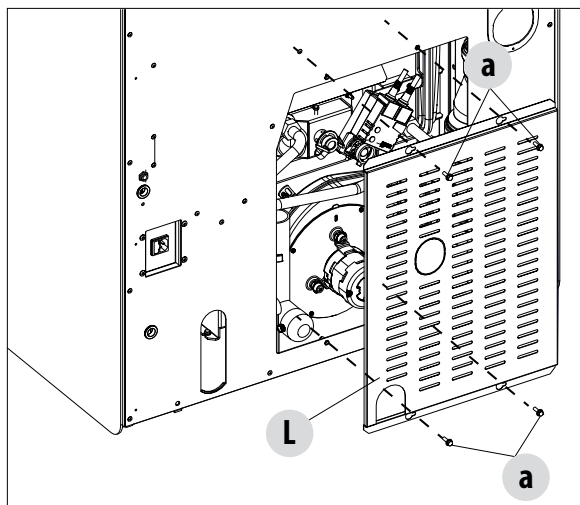


6-MONTAGE REVÊTEMENT

PANNEAU ARRIÈRE

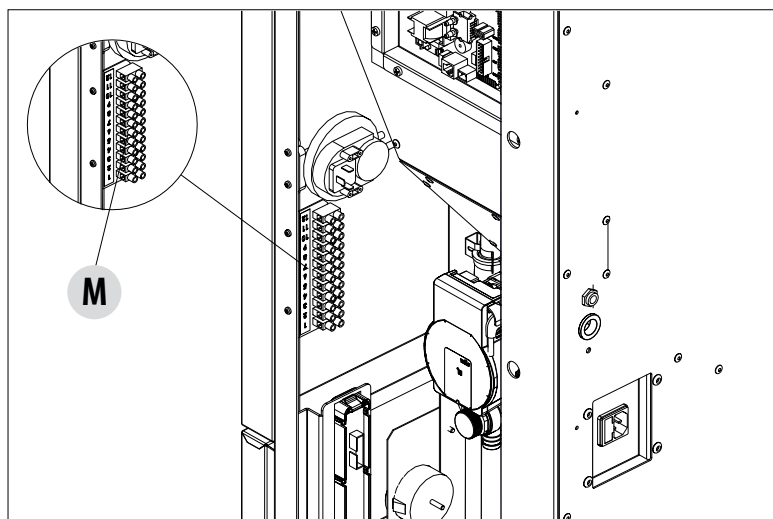
S'il est nécessaire d'intervenir sur un composant du poêle, il est possible d'enlever le panneau arrière (là où les distances des murs le permettent) ou d'effectuer les mêmes opérations d'entretien en enlevant le panneau latéral du poêle.

Pour enlever le panneau arrière, il faut enlever les quatre vis « a » arrière et retirer le panneau « L ».



PANNEAU D'ACCÈS AU BORNIER

Pour effectuer des interventions sur les connexions dans le bornier, le panneau latéral droit du revêtement en céramique ou en métal doit être retiré.



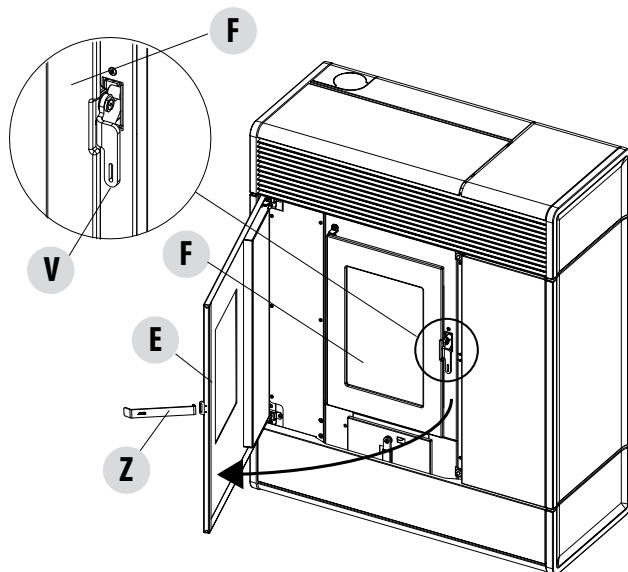
7-OUVERTURE DES PORTES

Pour ouvrir la porte décorative « E », enfilez la main froide « Z » dans le trou de la poignée et tirez vers soi comme pour ouvrir la porte du foyer « F ».

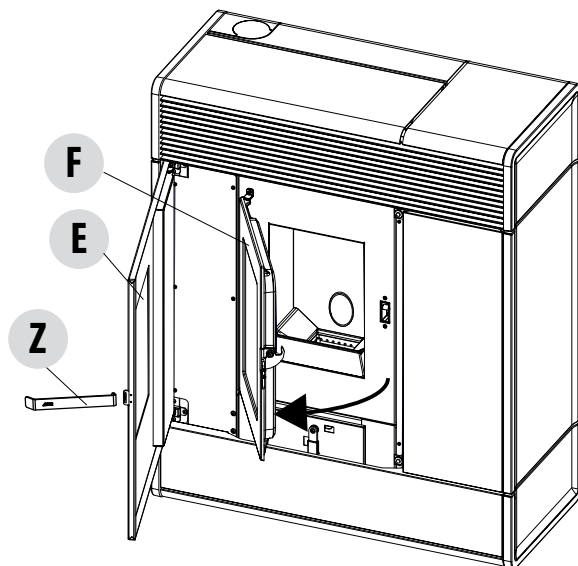


Attention ! Les portes ne doivent être ouvertes que lorsque le poêle est éteint et froid.

PORTE DÉCORATIVE « E »



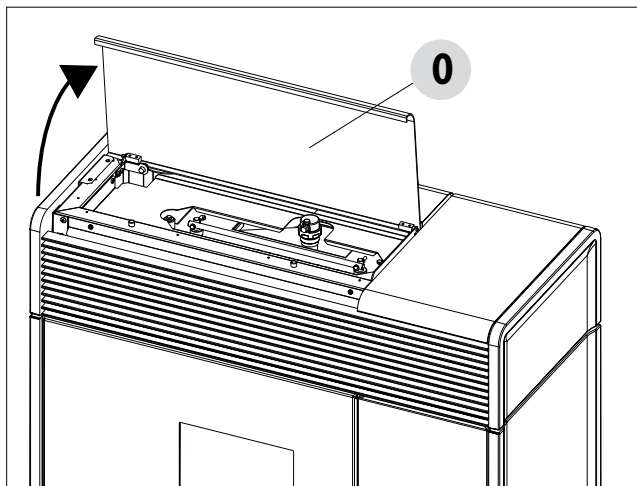
PORTE FOYER « F »



7-OUVERTURE DES PORTES

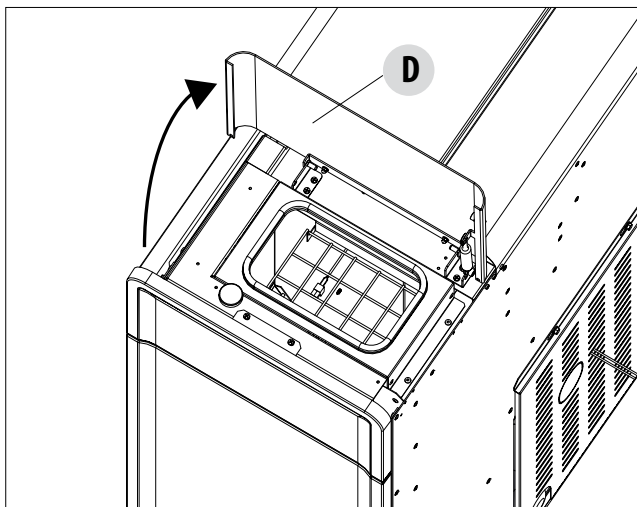
OUVERTURE PORTE AVANT « O »

Pour ouvrir la porte « O », la saisir par la partie avant du poêle et la soulever vers le haut.



OUVERTURE PORTE À PELLETS « P »

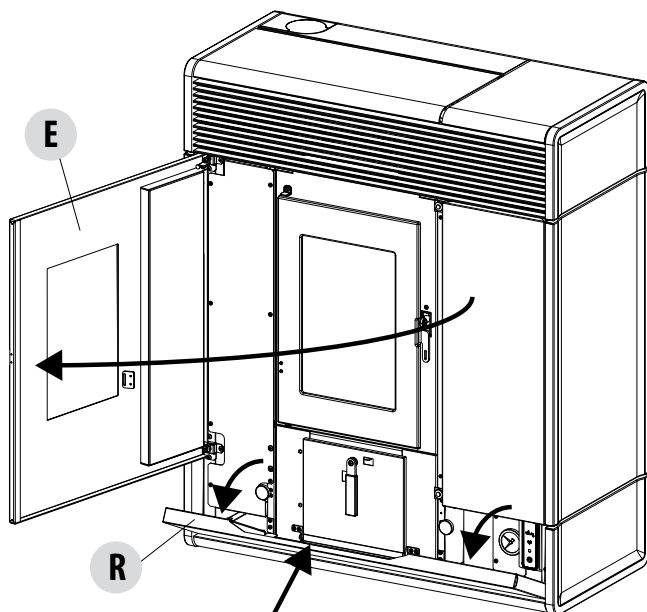
Pour ouvrir la porte « D », la saisir par le côté et la tirer vers le haut.



7-OUVERTURE DES PORTES

OUVERTURE PORTE INFÉRIEURE « R »

Pour ouvrir la porte inférieure « R », il faut d'abord ouvrir la porte décorative « E ». Puis saisir la porte par la partie centrale au niveau de la fente et la tirer vers soi.



8-CHARGEMENT DES PELLETS

CHARGEMENT DES PELLETS

Le chargement du combustible s'effectue par la partie supérieure du poêle, en soulevant la porte « D ». Verser les pellets dans le réservoir. Afin de faciliter la procédure, exécuter l'opération en deux étapes :

Verser la moitié du contenu dans le réservoir et attendre que le combustible se dépose au fond.

Compléter l'opération en versant la seconde moitié.



En cas de chargement des pellets avec le poêle en marche, ouvrir la porte du réservoir en utilisant la main froide fournie avec le poêle.

Lors du chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.

Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir.

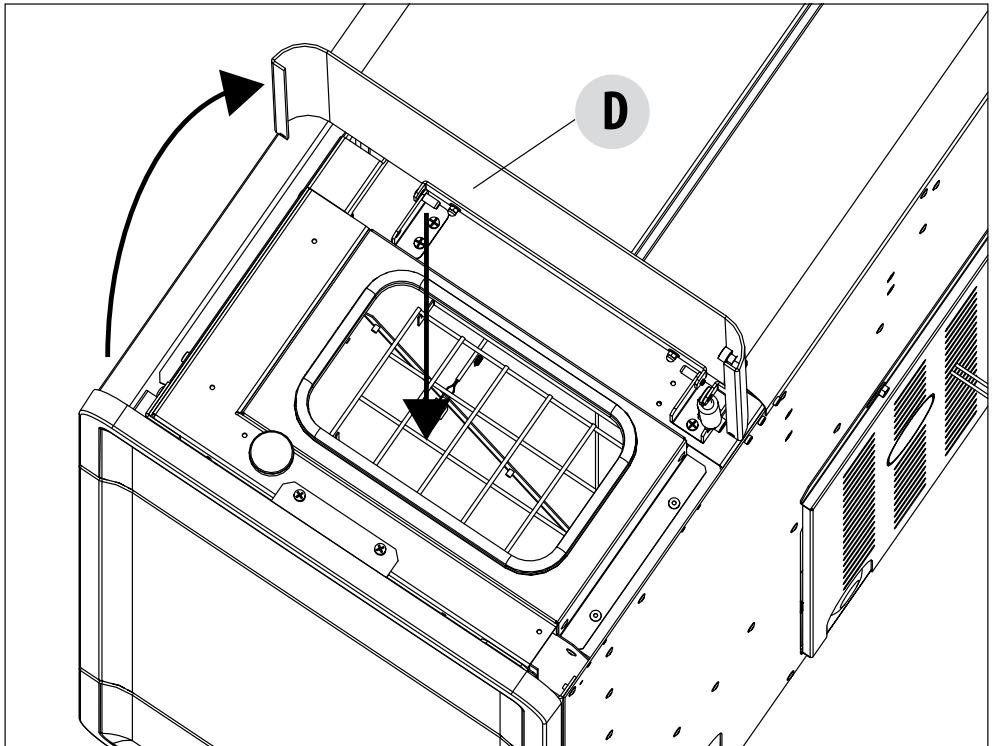
Dans le réservoir, n'insérer que des pellets conformes aux spécifications indiquées ci-dessus.

Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.

Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.

CHARGEMENT DES PELLETS



8-CHARGEMENT DES PELLETS

SÉCURITÉ

PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS D'ÉCHAPPEMENT DE FUMÉE DANS LA PIÈCE OU D'EXPLOSION AUX DÉPENS DU DISPOSITIF : L'ÉTEINDRE, AÉRER LA PIÈCE ET CONTACTER IMMÉDIATEMENT LE POSEUR OU LE TECHNICIEN PRÉPOSÉ À L'ASSISTANCE.

Formation des utilisateurs

Le technicien préposé à l'installation et à la mise en service DOIT TOUJOURS informer scrupuleusement le propriétaire/ utilisateur final sur le dispositif. Les sujets suivants doivent être traités de manière exhaustive afin que l'utilisateur final soit satisfait. Dans le cas contraire, il risque de ne pas utiliser le produit de manière sûre :

- Explication du dispositif et de son fonctionnement
- Nécessité de maintenir le dispositif ventilé et problématiques susceptibles de survenir dans le cas contraire
- Utilisation et alimentation du combustible
- Comment allumer le dispositif en toute sécurité
- Que faire en cas d'allumage raté
- Que faire en cas d'alarmes (en particulier celles générées par l'absence de combustible dans le dispositif)
- Modalités correctes d'entretien du dispositif et importance d'effectuer ces opérations à une fréquence mensuelle
- Il convient de fixer une date pour la première intervention d'entretien annuel
- Envisager l'utilisation d'une éventuelle installation de chauffage secondaire
- Expliquer le fonctionnement de la télécommande ou du thermostat et leur positionnement optimal

9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

RACCORDEMENT À L'INSTALLATION HYDRAULIQUE



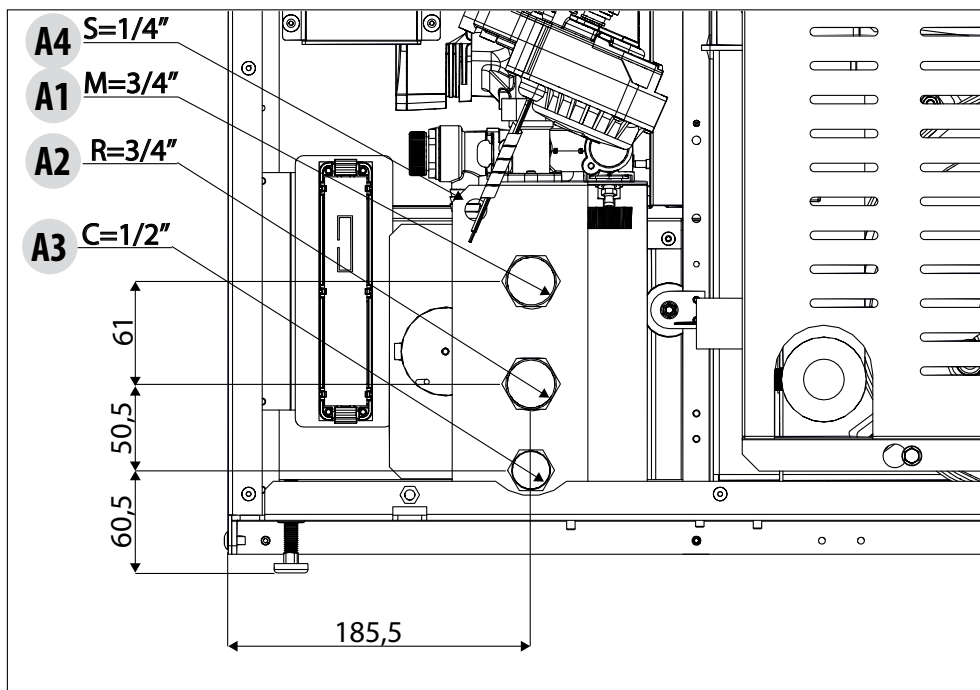
IMPORTANT!

Le raccordement du poêle à l'installation hydraulique doit **EXCLUSIVEMENT** être réalisé par un personnel spécialisé qui puisse réaliser l'installation dans les règles de l'art et en respectant les dispositions en vigueur dans le Pays d'installation.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels ou en cas de dysfonctionnement liés au non-respect de la mise en garde indiquée ci-dessus.

SCHÉMA DE RACCORDEMENT

- A1 Refoulement de l'eau de chauffage 3/4»M
- A2 Retour de l'eau de chauffage 3/4» M
- A3 Charge de l'installation 1/2"
- A4 Évacuation installation 1/4" M (voir l'image à la page suivante)



IMPORTANT !!!

LAVÉ L'INTÉRIEUR DE L'INSTALLATION AVANT DE RACCORDER LE POÊLE POUR ÉLIMINER LES RÉSIDUS ET LES DÉPÔTS. Toujours installer des vannes d'arrêt en amont du poêle afin de l'isoler de l'installation hydrique s'il est nécessaire de le bouger ou de le déplacer, pour l'entretien ordinaire et/ou extraordinaire.

Raccorder le poêle en utilisant des tuyaux flexibles pour ne pas trop lier le poêle à l'installation et pour permettre de petits déplacements.

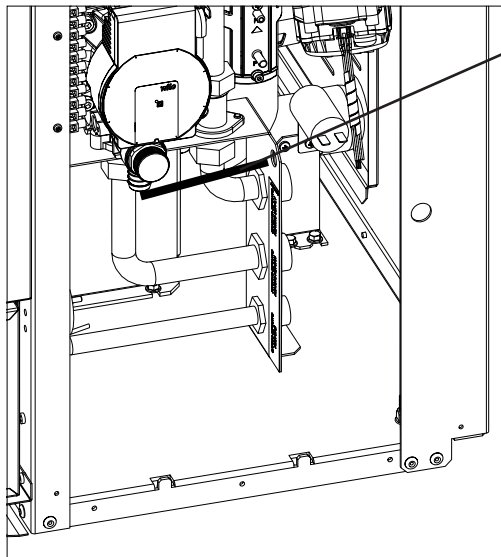
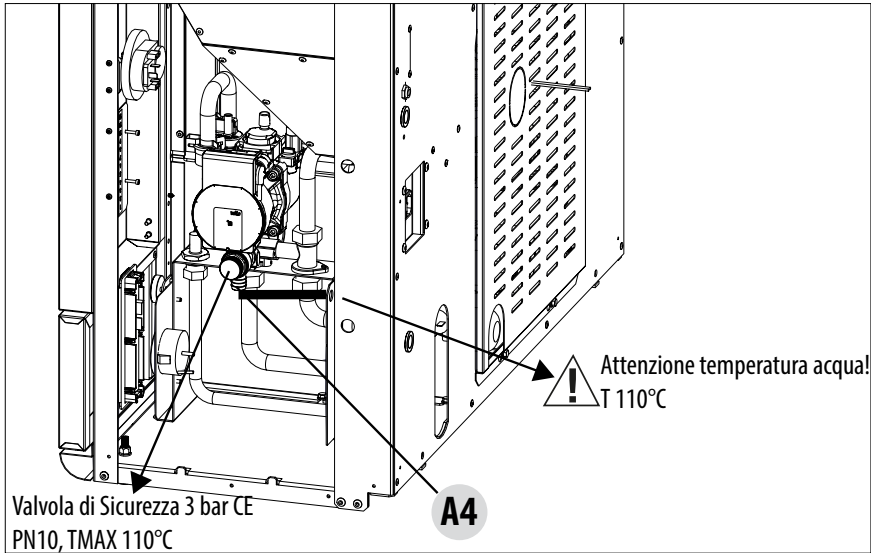
9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

CLAPET D'ÉVACUATION 3 bars

Le clapet de sûreté, pouvant être inspecté, est placé sur le côté droit du poêle, sous la pompe. Un tuyau à haute résistance est raccordé, en série, à l'évacuation de sécurité pour l'évacuation de l'eau jusqu'à l'étrier des raccords hydrauliques. À partir de ce point, IL FAUT OBLIGATOIREMENT raccorder un tuyau en caoutchouc résistant à une température de 110 °C (pas fourni en équipement) et amener à l'extérieur une éventuelle sortie de l'eau.

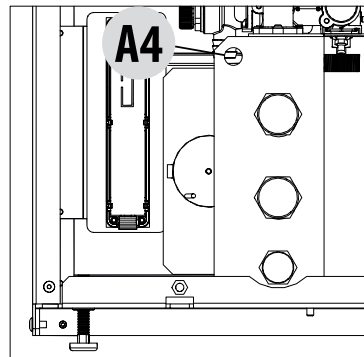


Le fabricant de l'appareil décline toute responsabilité en cas d'inondations dues à l'intervention d'un clapet de sûreté, si celui-ci n'a pas été raccordé correctement à l'extérieur du produit et à un bon système de récupération et d'évacuation.



Raccordement à la vanne d'évacuation de l'eau
(en série sur le poêle)

A4 Évacuation installation 1/4" M



9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

BRANCHEMENTS DE L'INSTALLATION

Effectuer les branchements aux raccords correspondantes illustrés sur le schéma de la page précédente en faisant attention de ne pas trop tendre ni sous-dimensionner les tuyaux.



IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ DE NETTOYER L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION AVANT DE RACCORDER LE POÊLE AFIN D'ÉLIMINER RÉSIDUS ET DÉPÔTS.

Toujours installer des vannes d'arrêt en amont du poêle afin de l'isoler de l'installation hydrique s'il est nécessaire de le bouger ou de le déplacer, pour l'entretien ordinaire et/ou extraordinaire. Raccorder le poêle en utilisant des tuyaux flexibles pour ne pas trop lier le poêle à l'installation et pour permettre de petits déplacements. La vanne de déchargement de la pression (C) doit toujours être reliée à un tuyau d'évacuation de l'eau. Le tuyau doit pouvoir supporter la température élevée et la pression de l'eau.

LAVAGE DE L'INSTALLATION

Les raccordements doivent pouvoir se déconnecter facilement au moyen de goulottes, avec des raccords pivotants. Monter des vannes d'arrêt adéquates sur les tuyaux de l'installation de chauffage. Le montage de vanne de sécurité sur l'installation est obligatoire.

Afin de préserver l'installation thermique de graves corrosions, incrustations ou dépôts, il est très important, avant d'installer l'appareil, de procéder au lavage de l'installation conformément à la norme UNI 8065 (traitement des eaux des installations thermiques à usage civil, en utilisant des produits appropriés).

Il est conseillé d'utiliser le produit FERNOX PROTECTOR F1 (disponible dans nos centres d'assistance technique agréées), qui offre une protection à long terme pour les systèmes de chauffage contre la corrosion et la formation de tartre. Il prévient la corrosion de tous les métaux présents dans ces installations, à savoir, les métaux ferreux, le cuivre et les alliages de cuivre et d'aluminium. Il prévient également le bruit de la chaudière. Pour l'utiliser, voir le mode d'emploi qui figure sur le produit même et s'adresser à un technicien qualifié et compétent.

Nous vous conseillons également d'utiliser FERNOX CLEANER F3 et SIGILLA PERDITE F4, disponibles dans nos centres d'assistance technique agréés.

« FERNOX F3 » est un produit neutre pour le nettoyage rapide et efficace des installations de chauffage. Il a été conçu pour éliminer tous les débris, la boue de fond de cuve et les incrustations des installations existantes de tout âge. Il rétablit ainsi l'efficacité de la chaleur et il élimine ou réduit le bruit de la chaudière.

FERNOX F4 s'emploie dans toutes les installations de chauffage afin de sceller les microfissures responsables de petites fuites inaccessibles.

REPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Pour remplir l'installation, le poêle peut être équipé d'un terminal (en option) avec clapet anti-retour (D), pour le chargement manuel de l'installation de chauffage (s'il est sans l'option, utiliser le robinet de remplissage de la chaudière principale). Durant cette opération, l'évacuation de l'air éventuellement présent dans l'installation est garantie par l'évent automatique qui se trouve sous le couvercle.

Pour permettre l'évent de la vanne, il est conseillé de desserrer le bouchon gris d'un tour et de laisser le bouchon rouge bloqué (voir figure). Régler la pression de chargement de l'installation **À FROID** à **1 bar (100 kPa)**. Si lors du fonctionnement la pression descend (à cause de l'évaporation des gaz dissous dans l'eau) à des valeurs inférieures à la minimale indiquée ci-dessus, l'utilisateur devra la reporter à la valeur initiale en réglant le robinet de chargement.

Pour un fonctionnement correct du poêle, la pression maximale dans l'installation **À CHAUD** ne doit pas dépasser **1,5 bar (150 kPa)**.



Prévoir la mise en place sur l'installation d'une vanne de sécurité de 2 bar raccordée à une évacuation pouvant être inspectée.

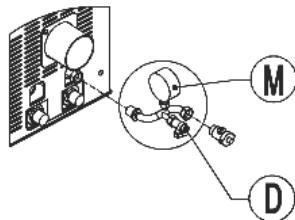
Pour surveiller la pression de l'installation, le terminal (en option), est équipé d'un manomètre (M).

À la fin de l'opération de remplissage, refermer toujours le robinet.

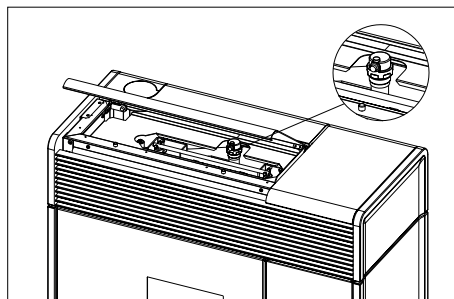


L'émission de bruits et de gargouillements est normale tant que tout l'air n'a pas été éliminé de l'installation.

9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE



TERMINAL AVEC ROBINET DE REMPLISSAGE (D) ET MANOMÈTRE (M) (ACCESSOIRE)



VANNE D'ÉVENT MANUELLE SOUS LE COUVERCLE

CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU

Les caractéristiques de l'eau de remplissage de l'installation sont très importantes pour éviter le dépôt de sels minéraux et la création d'incrustations le long des tuyaux, à l'intérieur de la chaudière et dans les échangeurs.

Nous vous conseillons donc de DEMANDER CONSEIL À VOTRE PLOMBIER DE CONFIANCE EN CE QUI CONCERNE :

- *La dureté de l'eau en circulation dans l'installation afin éviter d'éventuels problèmes d'incrustations et de calcaire surtout dans l'échangeur de l'eau sanitaire (> 25° Français).*
- *L'installation d'un adoucisseur des eaux (si la dureté de l'eau est > à 25° Français).*
- *Le remplissage de l'installation avec de l'eau traitée (déméralisée).*
- *L'éventuelle association d'un circuit anti condensation.*
- *Le montage d'amortisseurs hydrauliques pour éviter le phénomène des « coups du bélier » le long des raccords et des tuyaux.*

Pour les possesseurs de très grandes installations (contenant de grandes quantités d'eau) ou nécessitent d'effectuer fréquemment des ajouts dans l'installation, installer des installations adoucissantes.



Il convient de rappeler que les incrustations diminuent fortement les prestations à cause de leur très basse conductivité thermique.

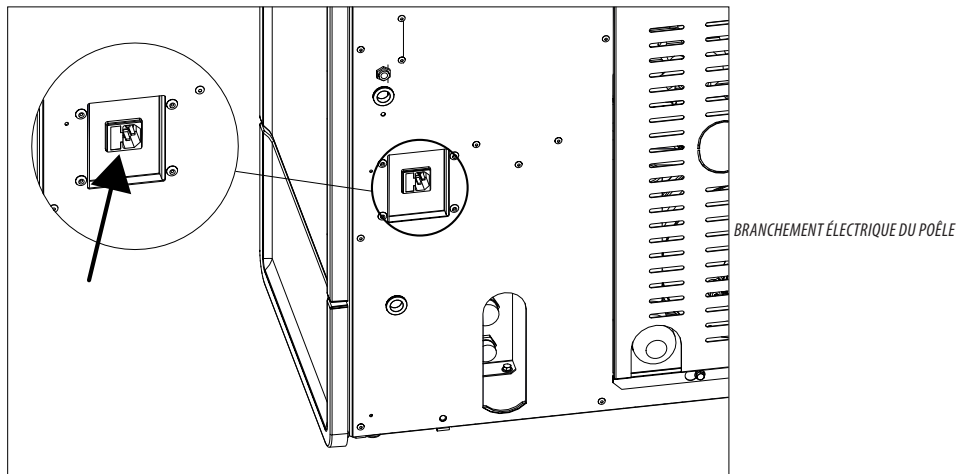
10-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord à l'arrière du poêle puis à une prise électrique murale.



Pendant la période d'inutilisation du poêle, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation du poêle.

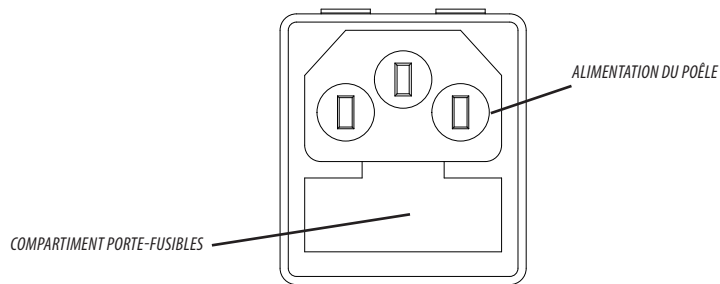


Le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées, ni avec toute autre partie du poêle.

ALIMENTATION DU POËLE

Brancher le câble d'alimentation à l'arrière du poêle puis à une prise électrique murale. Le poêle est maintenant alimenté.

Un compartiment porte-fusibles se trouve toujours dans le bloc interrupteur, à côté de la prise d'alimentation. Pour l'ouvrir, il suffit de lever le couvercle en faisant levier avec un tournevis de l'intérieur du compartiment de la prise d'alimentation. À l'intérieur, il y a deux fusibles (5x20 mm T retardé/3, 15 A 250 V) qu'il pourrait être nécessaire de remplacer si le poêle ne s'alimente pas (ex : l'écran du panneau de contrôle ne s'éclaire pas) - opération prise en charge par un technicien autorisé et qualifié.



ATTENTION !

Toutes les opérations de nettoyage et/ou remplacement de pièces doivent être effectuées avec la fiche électrique débranchée.

*Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
Si le câble est endommagé, il faut le remplacer.*



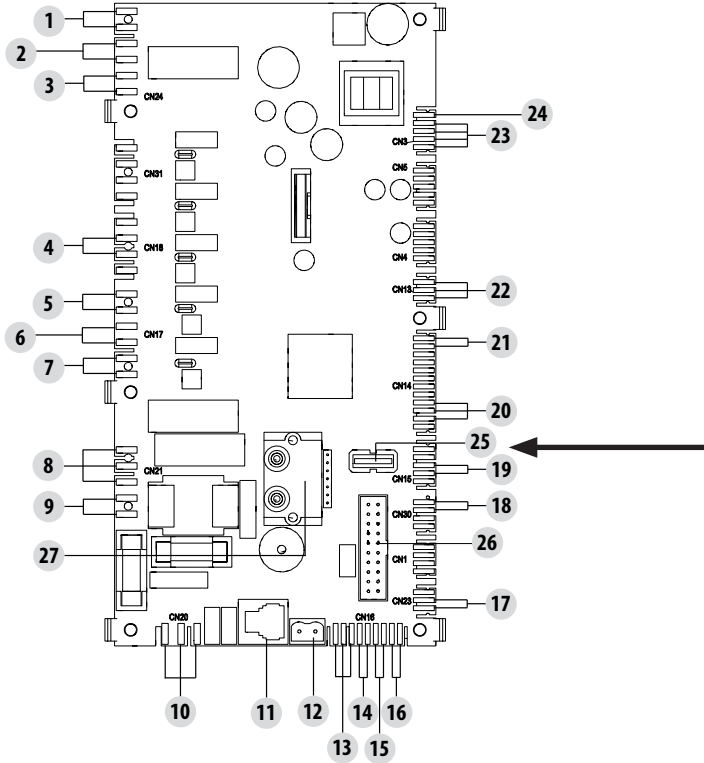
10-BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

PRISE USB

En cas de mise à jour du logiciel, il est nécessaire d'insérer la clé USB directement sur la carte électronique (pos.25 sur la carte électronique).

Attention !

La prise USB doit être utilisée par des techniciens spécialisés. Risque d'endommagement du produit.





Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : +39 0434/599599 lignes groupées
Fax : +39 0434/599598
Internet : www.mcz.it
E-mail : mcz@mcz.it